



à Combs

Rencontre

LE MENSUEL MUNICIPAL – N° 107 – MARS 2010



Dossier : Rendre la ville accessible à tous

www.combs-la-ville.fr @

« Accessible », vous avez dit : « Accessible » !?



Si il y a un mot dont les multiples sens apparaissent pleins de vitalité en ce début d'année, c'est bien l'adjectif « accessible ».

« Accessible », cela veut dire, pour nos concitoyens porteurs d'un handicap, la possibilité d'avoir accès à l'espace et aux services publics dans des conditions identiques ou très proches de celles de tous les autres. Cet objectif, qui fait partie des obligations légales

des collectivités, est en progression constante sur Combs-la-Ville et les dernières décisions prises par le Conseil Municipal vont permettre de franchir de nouvelles étapes avec le très important programme d'aménagements et de travaux de voirie qui vont être réalisés dès maintenant et durant les 5 prochaines années.

« Accessible », cela veut dire, pour nos jeunes, la possibilité de bien se préparer à accéder aux responsabilités citoyennes en faisant leurs premiers pas dans la démocratie « représentative ».

Les récentes élections au Conseil Communal des Ados, remarquablement organisées en parfaite relation avec nos deux collèges, ont prouvé l'intérêt réel de la nouvelle génération à s'impliquer, à s'informer, à proposer et bientôt décider.

« Accessible », cela veut dire, pour chacun d'entre nous, la capacité à tenir un rôle utile dans le fonctionnement quotidien de la démocratie de proximité, grâce à un meilleur partage de l'information et des analyses qui en découlent.

Et en ce sens, le premier bilan effectué après un an de fonctionnement des Conseils de quartier est plutôt encourageant.

Bien sur, il reste encore à progresser sur l'organisation, le fonctionnement et le positionnement de chacun.

Bien sur, il faut continuer à structurer les travaux de ces instances de concertation.

Bien sur, il faut mieux permettre à tous nos concitoyens engagés dans cette démarche d'accéder à la meilleure maîtrise possible des sujets.

Mais l'essentiel est acquis, qui doit permettre à ces conseils d'apporter un concours si nécessaire critique mais toujours positif à la préparation des décisions du Maire et du Conseil Municipal.

« Accessible », cela veut dire, pour chaque Combs-la-Villais, la certitude de pouvoir trouver dans les meilleurs délais un interlocuteur, une écoute, une réponse. Les occasions ne manquent pas, avec les multiples rendez-vous en mairie avec l'ensemble des élus et la permanence sans rendez-vous du vendredi en fin d'après midi. Elles vont encore se développer avec la reprise prochaine de nos visites périodiques près de chez vous, afin que les occasions soient toujours plus multiples et diversifiées d'être, auprès de vous,... accessible.

Bonne lecture !

Votre Maire

Guy Geoffroy



PEFC/07-31-03



RENCONTRE À COMBS - N° 107 - MARS 2010

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION : GUY GEOFFROY

DIRECTION COMMUNICATION MAIRIE DE COMBS-LA-VILLE

PLACE DE L'HÔTEL DE VILLE - 77385 COMBS-LA-VILLE CEDEX

TÉL. 01 64 13 16 00

WWW.COMBS-LA-VILLE.FR

CONCEPTION GRAPHIQUE : PHILIPPE THERY 01 60 96 61 53

RÉALISATION : MAIRIE DE COMBS-LA-VILLE

IMPRESSION : SCEI 50-54 BD DU COLONEL FABIEN 94200 IVRY SUR SEINE

RCH 34585980

RÉGIE PUBLICITAIRE : C.M.P. 56 BD COURCERIN - 77 183 CROISSY-BEAUBOURG

TÉL. : 01 64 62 26 00

Les élus à votre écoute

Permanences sans rendez-vous, tous les vendredis à l'Hôtel de Ville, entre 17h30 et 19h.

- le 12 mars : Monique Lafforgue, maire-adjoint

- le 19 mars : Jean-Michel Guilbot, maire-adjoint et Maria Fleury, conseillère municipale

- le 26 mars : Josiane Fourgeux, maire-adjoint et Claudine Declerck, conseillère municipale

- le 2 avril : Jacques Plantard, conseiller municipal délégué et Annick Nicolas, conseillère municipale



4 Vie Municipale / Séart

- Chronique internationale

5 Le point sur les travaux

6 Développement Durable

- Semaine du Développement Durable
- Combs-la-Ville aime son marché
- Conseils de quartier : bilan

8 Dossier : Rendre la ville accessible à tous

12 Vie dans la ville

- L'été avec le service Enfance
- Séjour d'été du PAJ et de l'EPA
- Trouver un job d'été
- Le 1er CCA est constitué
- Jouons dans les quartiers
- Un nouveau directeur Prévention-Sécurité
- Anna Cognet, référente adultes à Trait d'Union

15 Vie culturelle

- Initiatives contemporaines
- Rendez-vous de la Fresnaye
- Le Printemps des Poètes
- Exposition "Arts du Feu"

17 Vie sportive

- Tournoi de Pâques de Volley
- Karaté : année prometteuse
- Stage de tir à l'EMS
- Pour préserver les terrains de sports

19 Vie associative

22 La Tribune Libre

23 Vie pratique



L'EUROPE À VOTRE SERVICE !

Europa.eu/pol/financ/index_fr.htm

Qui dit nouvelle année, dit nouveau budget, alors parlons de celui de l'Union Européenne. Ceux qui voyagent connaissent les grands panneaux au bord des routes expliquant « Travaux financés par l'Union » ; ceux qui suivent l'actualité sont au courant des grands projets financés par l'UE. Mais au quotidien, savons-nous vraiment ce que l'Europe fait pour nous ?

Quel budget ?

Le budget de l'UE, plus de 133 milliards d'euros, coûte 0,70 euros par jour et par personne. Cet argent nous revient sous la forme de subsides agricoles dans le cadre de la Politique Agricole Commune (PAC) et la mise en oeuvre des politiques d'aides aux régions, de bourses Erasmus ou de soutien à des projets d'infrastructure et de rénovation. Les frais de fonctionnement de l'administration européenne, dont les bâtiments et la location des infrastructures, s'élèvent à environ 6% du budget européen, y compris les rémunérations des quelques 40 000 fonctionnaires européens. À titre de comparaison, la ville et le département de Paris comptent 45 000 fonctionnaires.

Pour quoi faire ?

45% est consacré à la croissance durable (création d'emplois, cohésion, recherche) et 31% à l'agriculture. Vous connaissez tous le label « CE » (conformité européenne), certifiant que le produit respecte les normes européennes, cela peut être un ours en peluche, un téléviseur ou un préservatif. Les normes s'appliquent à la fois aux produits européens et étrangers. Elles concernent la consommation d'appareils énergétiques et imposent par exemple, la récupération de l'ancien appareil, aussi bien que l'étiquetage des produits cohérents (prix unitaire au kilo), explicites (par rapport aux OGM en particulier), interdisant la publi-

cité mensongère, garantissant que les produits de beauté n'ont pas été testés sur des animaux, facilitant l'accès des produits « commerce équitable » pour contribuer au développement des pays pauvres... Depuis les crises retentissantes dans le domaine de la sécurité alimentaire, la réglementation s'est renforcée avec la traçabilité. La Commission européenne est en mesure de suspendre préventivement la vente de viande ou d'interdire le transport de bétail. Vos oeufs ne sont plus anonymes, les chiffres sur les coquilles indiquent : 0 bio, 1 poule élevée air libre, 2 poule élevée au sol, 3 poule élevée en batterie, FR pour France, et le grand chiffre représente la ferme natale ! Hier des règlements ont été mis en place pour le tri sélectif des piles usagées, d'autres pour garantir les achats sans risque sur Internet, ou pour imposer sur les notices des médicaments la posologie, les effets secondaires et la date de péremption... ou encore pour la protection de l'enfant devant la télévision. Aujourd'hui s'impose l'idée de rouler bio et l'UE définit les normes pour demain. Elle entend conférer davantage de droits aux usagers du rail et aux passagers aériens. Une liste noire des compagnies aériennes interdites dans la zone européenne est établie. La carte d'assurance maladie européenne est en service, de même que le numéro d'appel d'urgence gratuit 112. La coopération policière et judiciaire entre pays a ses services EUROPOL et EUROJUST. Demain ce sera le permis de conduire uniforme et valable dans toute l'Union, et l'utilisation d'un système de navigation civil, Galiléo, à la place du GPS de l'armée américaine. Et ce n'était qu'un petit aperçu de l'Europe... au quotidien !

Cérémonie du 19 mars

Le 19 mars commémore le cessez-le feu en Algérie. Le rassemblement est fixé à 10h30 place du 19 mars.

Le point sur les travaux

QUARTIER PRÉVERT Conservatoire M. Ohana



Remplacement du revêtement de sol dans les lieux de circulation et dans la salle Orphéo au 1er étage

Entreprise : Orain

Coût : 8 681 euros

QUARTIER PRÉVERT TRAIT D'UNION



Pose d'un plafond suspendu dans le hall d'entrée et dans les dégagements du centre d'activités sociales Trait d'Union.

Entreprise : Modulobat

Coût : 4 573 euros

QUARTIER VIEUX PAYS Restaurant scolaire Paloisel



Remplacement du bac à graisses qui était vétuste et ne répondait plus aux normes.

Entreprise : Sanitra

Coût : 14 157 euros

QUARTIER VIEUX PAYS Hôtel de Ville



Suite à la construction de l'Hôtel de Ville, des souches d'arbres non gênantes étaient restées en place. Dans le cadre de l'aménagement des espaces verts, il y a aujourd'hui nécessité de les enlever.

Entreprise : Manissier

Coût : 750 euros

QUARTIER GARE Gymnase Beausoleil



Remplacement de châssis de fenêtres au gymnase Beausoleil dans le cadre de la politique d'économies d'énergie.

Entreprise : Duchateau

Coût : 11 200 euros

QUARTIER BOIS L'EVÊQUE Parc Arthur Chaussy



Le mur du fond du parc Chaussy (entre le parc et le verger) s'est écroulé en raison des intempéries de ces derniers mois. Il sera reconstruit à l'identique prochainement.

QUARTIER PRÉVERT Restaurant scolaire Tour d'Aleron



Remplacement du revêtement de sol.

Entreprise : T.R.S.

Coût : 9340 euros

QUARTIER VIEUX PAYS Maternelle Paloisel



Remplacement du revêtement de sol dans le bureau de la direction.

Entreprise : Orain

Coût : 1980 euros

DANS TOUTE LA VILLE "Nids-de-poule"



La neige, le gel et le dégel sont des intempéries redoutables pour les voiries. Les nids-de-poule sont progressivement pris en charge et rebouchés par les services Techniques et par Eurovia.

Coût depuis le début de l'année : 50 000 euros



Semaine du développement durable

Elle aura lieu du 1^{er} au 7 avril 2010 et il sera beaucoup question de biodiversité...

À L'OCCASION DE L'ANNÉE INTERNATIONALE DE LA BIODIVERSITÉ 2010, Combs-la-Ville va organiser plusieurs actions pour promouvoir les bonnes pratiques et sensibiliser les habitants à la biodiversité au niveau local à l'occasion de la semaine du développement durable qui aura lieu du 1^{er} au 7 avril.

Petit rappel sur ce que l'on désigne par le terme « biodiversité » : il s'agit de l'ensemble des espèces animales et végétales, à savoir la diversité naturelle des organismes vivants. Cette biodiversité

fait l'objet de menaces liées à plusieurs causes : la destruction des habitats (déforestation, surpâturage, assèchement des zones humides, aménagement des territoires), l'introduction d'espèces végétales et animales exotiques, les pollutions de toutes sortes, la surexploitation de la flore et de la faune.

Différentes manifestations à destination des enfants et des adultes vont être proposées sur la commune afin de découvrir comment la biodiversité se décline au quotidien et comment agir pour la préserver.

Programme :

> **Au centre d'activités sociales Trait d'Union du 1^{er} au 7 avril 2010**

- **le 29 mars à 9h** : atelier dessins en plein-air
- exposition de la maison de l'environnement de Seine-et-Marne intitulée "Tout est vivant, tout est lié"

- exposition vivante sur le thème des insectes de la forêt vivant sous les feuillages avec terrarium, loupe pour l'observation...)

> **le mercredi 7 avril** : journée familles avec sensibilisation sur la biodiversité dans les mares, pique-nique, ateliers créatifs, animations.

> **A l'Hôtel de ville le mercredi 7 avril** :
- à **14h** spectacle théâtral et musical sur la biodiversité : "Hop, hop, Alloula ma petite reinette" pour les 5 - 7 ans. *Attention nombre de places limité. Réservation obligatoire.*

- concours d'expression artistique sur le thème de la biodiversité (règlement du concours disponible sur le site Internet, à l'accueil de la mairie et de Trait d'Union) : remise des créations **avant le 31 mars** en mairie. Remise des prix le 7 avril (nombreux lots à gagner).

- **de 20h à 22h** : conférence "La biodiversité près de chez soi, mode d'emploi"

Renseignements et réservations auprès du service Développement durable au 01 64 13 16 10



LE CONSEIL DE L'APICULTEUR

Joël Lafontaine est apiculteur récoltant et présent sur le marché depuis dix ans. Il possède dix ruchers (endroit où il pose plusieurs ruches) dans un rayon de 50 km autour de son domicile à la Chapelle Gauthier. Une ruche abrite de 70 000 à 120 000 abeilles. «Être apiculteur c'est tout un art» nous dit Joël Lafontaine car il est très tributaire de la nature. Sa production dépend de la floraison, de la météo, de la température, de l'hiver, d'un printemps favorable ou non... Il récolte son miel selon les essences qu'il trouve autour de lui. En l'occurrence, Joël Lafontaine fabrique surtout du miel de forêt tiré des Miellats Mellifères (résineux) mais aussi du miel d'acacias, de tilleul, de châtaigner ou de fleur. Selon les années et la récolte, il offre un choix de huit miels différents.

Le conseil de l'apiculteur : beaucoup se demandent pourquoi le miel cristallise parfois (devient dur) ? C'est une question de fleur ! Plus il y a de fructose dans la fleur dont il provient, plus il cristallise avec le temps de stockage (sauf le miel d'acacias qui reste toujours liquide). Chez Joël Lafontaine le miel est de l'année.

LE CONSEIL DU VENDEUR DE PLATS MAROCAINS

Mohammed Anouar Rahmi, est un ancien cuisinier installé sur notre marché depuis huit mois. Ses plats préparés sur place devant les clients remportent un franc succès. Il s'agit de tajines, couscous, cassoulet ou de paella. Il arrive à 5h du matin sur le marché pour tout préparer et être prêt à cuisiner à l'arrivée des clients. Cette ambiance « marché » lui plaît. Le plat le plus vendu ? le couscous bien sûr ! Quand on lui demande combien de sortes de couscous, il existe, il répond avec fierté que le couscous qu'il vend est le sien, il est unique parce qu'il fait sa propre sauce et son mélange d'épices lui-même ! Mais en gros il y a le couscous tunisien qui pique et dont la sauce est rouge, le couscous marocain plus jaune à cause du safran et le couscous algérien qui se rapproche du marocain... et le couscous de M. Rahmi donc, dont la sauce est rouge avec le goût d'un « couscous maison » ! Connaissez-vous l'ingrédient essentiel et commun à tous les couscous ? Le pois chiche !

Son conseil pour préparer un bon couscous ? « C'est un don » dit-il, « le couscous est toujours unique, ça dépend des mains ! »

LE CONSEIL DU VENDEUR D'OLIVES ET FRUITS SECS

Ludovic Garcia vend des olives et des fruits secs sur le marché depuis cinq ans. Ses produits étrangers – dattes, fruits secs, abricots, figues, raisins... - il les trouve au grand marché de Rungis. Pour ses produits français, il s'approvisionne directement chez les petits producteurs régionaux : pruneaux d'Agen, haricots tarbais, cassoulet, vrais Soissons (sorte de gros haricot utilisé dans les plats cuisinés en sauce), olives noires et vertes de Lucques (Languedoc-Roussillon) et olives noires de Nyons (Drôme). Pour lui la pleine saison se situe en hiver car en plus des olives, il vend les fruits secs. Il peut alors avoir jusqu'à 280 produits différents sur son étal. Il sait tout des olives. L'olive Espagnole et l'olive de Lucques peuvent être vertes ou noires, l'olive de Nyons, celle de Grèce et la «coquillois niçoise» ne sont que noires alors que la Sévillane et la « cassée de Tunisie » ne sont que vertes. Saviez-vous qu'il existe une olive violette appelée la « tournante » ? Et à votre avis, avec quelle olive fabrique-t-on l'huile ? Avec l'olive noire car elle est plus grasse. C'est la maturation qui donne sa couleur à l'olive : plus on la laisse vieillir, plus elle est noire. On récolte les olives entre les mois d'octobre et février selon les régions et les catégories, puis elles sont désamérisées (on leur enlève l'amertume) durant un à trois mois.

Son conseil ? Ne pas trop saler les plats dans lesquels on met des olives, elles sont déjà salées. Son plat préféré reste la « tchoutchouka » sorte de ratatouille à base de poivrons, tomates, oignons et une poignée...d'olives noires ! Se mange chaud ou froid.



de gche à dte : Madame Lafontaine, Mohammed Anouar Rahmi et Maria Freitas (vendeuse de Ludovic Garcia)

● Conseil de quartier : bilan

Après une année de fonctionnement, l'ensemble des membres des cinq conseils de quartier s'est retrouvé à l'Hôtel de ville le vendredi 12 février 2010 autour du député-maire Guy Geoffroy et de Josiane Fourgeux, maire adjoint chargée des conseils de quartier, afin de tirer un bilan de l'expérience.

APRÈS L'ÉVOCATION DE LA DÉMARCHE, le député-maire Guy Geoffroy a tenu à rappeler qu'un conseil de quartier est un ensemble unique composé de trois collègues (habitants, élus et représentants des mondes commerçant et associatif). Aucune des composantes ne peut parler au nom du conseil de quartier dans son ensemble sans que cela n'ait été décidé par tous ! Il a également salué l'implication des co Vices Présidents habitants et l'appropriation positive de la démarche par chacun des membres. Tous ont créé des outils utiles à la démarche (commissions thématiques, fiches actions ou projets...).



Des améliorations de forme à mettre en place

Constat est fait que certains sujets évoqués en conseil de quartier nécessitent parfois des connaissances techniques. Aussi, une réflexion sera menée pour définir les formations qui pourraient être proposées aux membres des conseils de quartier selon les sujets abordés. Pour faciliter la parole des habitants, des boîtes mels spécifiques aux conseils de quartier seront créées et cinq boîtes aux lettres à destination des co vices présidents seront installées à la mairie. Une évolution va être étudiée pour permettre au public de s'exprimer en fin de réunion, quelques minutes, mais dans un cadre

Rappel

- > coordonnées utiles sur www.combs-la-ville.fr, sur papier à l'accueil de la mairie ou dans l'annuaire municipal
- > comptes-rendus des réunions disponibles à l'accueil de la mairie, sur le site Internet, et affiché après chaque conseil de quartier sur les panneaux d'affichage de la commune.

Prochains Conseils de quartier

- > Quartier République : mardi 23 mars à 19h30 au Château des Marronniers (ancienne mairie), place du Général de Gaulle
- > Quartier Bois l'Evêque : jeudi 25 mars à 19h30 à l'école le Chêne, rue du Bois l'Evêque
- > Quartier Prévert : mardi 30 mars à 19h30 à la maison de quartier des Quincarnelles, rue Jean Jaurès
- > Quartier Gare : jeudi 1er avril à 19h30 à la maison des associations Beausoleil, rue des Frères Moreau
- > Quartier Vieux Pays : jeudi 8 avril à 19h30 à la résidence les Roses, rue Chardin

bien défini, afin d'éviter les réunions qui n'en finissent plus et une trop grande dispersion dans les échanges. L'organisation spatiale du conseil de quartier sera revue afin de « mixer » les différents collègues et rompre certains « face à face ».

Du fond à construire ensemble

La commune va travailler à l'amélioration de la qualité et du temps de réponse apporté aux questions simples. Toutefois il est important de comprendre aussi que selon les sujets, la réponse ne peut pas toujours être immédiate et simple. Pour prendre tout son sens, le conseil de quartier doit également travailler et réfléchir sur des sujets de fond pour ne pas être seulement le relais de questions – certes importantes – mais relevant souvent d'intérêts particuliers.

Droit vers l'avenir

Le forum des métiers qui s'est déroulé le 1^{er} février dernier a rassemblé plus de 500 participants, majoritairement des collégiens et lycéens à la recherche d'informations très précises. Ce forum des métiers à la différence d'un forum pour l'emploi, propose plus de détails et d'informations sur les différentes filières et possibilités d'études. Aucune offre d'emploi n'était proposée. Le BIJ a joué un rôle indispensable d'informateur sur les différents métiers, délivrant des fiches aux élèves. Des conférences sur les métiers du droit (justice), de l'art et du spectacle, de l'architecture, animées par des professionnels (avocate, architecte, ingénieur du son) étaient organisées par séance. La salle des fêtes a permis d'accueillir plus d'exposants et un public plus nombreux. Pour le reste, la police, les armées, les pompiers demeurent des valeurs sûres et les métiers de la petite enfance, de psychologue et d'architecte conservent leur attrait.



EN BREF

Approbation du Plan Local d'Urbanisme après enquête publique

L'enquête publique portant sur le projet de Plan Local d'Urbanisme s'est terminée le 23 décembre 2009. Monsieur Ladruze, commissaire enquêteur désigné par le Tribunal Administratif de Melun a transmis à la collectivité son rapport et ses conclusions motivées le 15 janvier dernier. Suite à l'avis favorable du commissaire enquêteur, le Conseil Municipal prendra une délibération afin d'approuver le PLU le 22 mars 2010.

Ce nouveau document d'urbanisme deviendra applicable à compter de l'accomplissement des différentes formalités de publicité et d'affichage, c'est-à-dire au cours du mois d'avril. Dans le cas où vous envisageriez de déposer une demande d'autorisation d'urbanisme (déclaration préalable, permis de construire...) quelques semaines au préalable, il est souhaitable que vous preniez connaissance du nouveau règlement du PLU car il est probable qu'il s'applique pour instruire votre demande. Le nouveau PLU sera tenu à votre disposition en mairie, aux horaires habituels d'ouverture.

Renseignements : 01 64 13 16 14

Halte au bruit

Les travaux de bricolage ou de jardinage bruyants (tondeuses, perceuses...) ne peuvent être effectués que...

- > de 7h à 20h les jours ouvrés
- > les samedis de 9h à 12h

... et seront interrompus en dehors de ces heures et les dimanches et jours fériés.

Et quand vous prévoyez d'organiser une fête, prévenez vos voisins quelques jours à l'avance. C'est une règle de bon sens et de civilité. Pensez à limiter le volume sonore, essayez de trouver une salle adaptée. Malgré ces précautions, ne jamais oublier que l'on risque une contravention pour tapage nocturne (contravention de 3^{ème} classe, de 180 à 450 euros).

Combs-la-Ville s'engage à rendre la ville de plus en plus accessible

La notion d'accessibilité doit s'entendre au sens le plus large. Elle concerne tous les types de handicap, qu'ils induisent une autonomie réduite, momentanée ou définitive. L'amélioration de l'accessibilité bénéficie à tous, en situation de handicap ou non. La commission communale d'accessibilité permet la concertation entre la Ville et le Collectif des associations de personnes handicapées et de leur famille pour une meilleure connaissance des difficultés rencontrées par ces personnes. La résolution de certains des problèmes constatés contribue déjà à faire de Combs-la-Ville une commune où l'accès à l'espace public, à l'environnement urbain et au cadre bâti est facilité. Beaucoup reste à faire, il faut explorer de nouveaux domaines pour une véritable accessibilité visant à une autonomie la plus large possible mais la bonne direction est prise !



Le Bureau Information Jeunesse est accessible par une rampe

La ville a créé une commission accessibilité

La ville s'est dotée d'une commission communale pour favoriser l'accessibilité des personnes handicapées à tous les équipements, services, commerces, loisirs, etc. Elle doit aussi répondre aux préoccupations quotidiennes des personnes à mobilité réduite. La commission composée d'élus, de techniciens et de représentants d'associations, est chargée d'étudier à la loupe tous les obstacles existants et de trouver des solutions concrètes.

LA PLEINE INTÉGRATION DE TOUS À LA VIE DANS LA VILLE PASSE PAR UNE CONDITION ESSENTIELLE : L'ACCESSIBILITÉ. La loi du 11 février 2005 étend et renforce ce droit pour que la ville, les lieux publics, l'emploi, les loisirs soient ouverts à tous.

Que dit la loi ?

La loi « pour l'égalité des droits et des chances, pour la participation et pour la citoyenneté des personnes » du 11 février 2005, apporte des évolutions fondamentales pour répondre aux attentes

des personnes handicapées. Ce texte prévoit notamment dans son article 46, l'instauration d'une commission communale pour l'accessibilité des personnes handicapées dans toutes les communes et EPCI de 5 000 habitants et plus (Art. L. 2143-3 du code général des collectivités territoriales).

Cette commission a un rôle consultatif, c'est une instance de concertation avec les élus. Elle ne se substitue pas aux commissions départementales de sécurité et d'accessibilité chargées de donner

Les cheminements piétons

La commune dans sa partie sud est pourvue de nombreux cheminements qui relient les différents secteurs d'un même quartier mais également les grands espaces verts centraux de la commune tel que le parc Central. Ces cheminements sont pour la plupart en matériaux stabilisés et permettent la circulation des personnes à mobilité réduite et des personnes en fauteuil roulant sans difficulté.

un avis sur la conformité à la réglementation des projets de construction. Elle peut être saisie, pour avis, sur toutes questions ayant trait à sa compétence. Sous la présidence du Maire, cette instance est composée des représentants de la commune, de techniciens et d'associations représentant les personnes en situation de handicap. Combs-la-Ville a mis en place sa commission d'accessibilité dès avril 2007, avec pour objectifs de constater l'état d'accessibilité du cadre bâti existant, de la voirie, des espaces publics et des transports, et de faire toutes propositions utiles de nature à améliorer l'accessibilité et notamment celle des Etablissements Recevant du Public (ERP) pour janvier 2015. Plus philosophiquement, le rôle de la commission est - par des solutions concrètes - d'inciter à porter un autre regard sur le handi-

cap. Elle doit établir un rapport annuel de son activité qui doit être présenté en Conseil municipal et transmis au représentant de l'Etat, au Président du Conseil général, au Conseil Départemental Consultatif des personnes handicapées et à tous les responsables de bâtiments, installations et lieux de travail concernés. En parallèle, la commune a également travaillé sur l'élaboration d'un plan d'accessibilité des voies et des espaces publics. Outre la planification de l'ensemble des actions et travaux à mener pour permettre une meilleure accessibilité, il contient aussi les éléments concernant la détermination des zones qui, de par la géographie du terrain, ne pourront pas être modifiées et qui malheureusement resteront inaccessibles. Le plan d'accessibilité des voies et des espaces publics a été présenté et adopté par la Commis-

sion d'accessibilité le 7 janvier 2010 et adopté par le Conseil municipal du 25 janvier 2010 en même temps que le rapport annuel 2009 de la Commission d'accessibilité.

Pourquoi une telle instance ?

Au-delà de l'avis des experts et des ingénieurs sur la question, c'est la participation des associations et en particulier des usagers qui est visée. Ces derniers apportent leur expérience et leur point de vue. Il est important que la commission communale d'accessibilité mette en place des groupes de travail pour prendre en compte toutes les dispositions. Les résultats de ces groupes de travail seront débattus dans le cadre des travaux de la commission et intégrés annuellement au plan de mise en accessibilité de la voirie et des espaces publics.

Les déplacements dans la ville

SE DÉPLACER DANS LA VILLE EST UNE CONDITION INDISPENSABLE À L'AUTONOMIE DE CHACUN, À L'INTÉGRATION SOCIALE, SCOLAIRE ET PROFESSIONNELLE. Une démarche de développement de la qualité de vie pour tous, à partir de critères de mobilité et de perception, doit être intégrée en amont de tout projet d'aménagement.

Des aménagements de voirie adaptés

Combs-la-Ville va poursuivre les réalisations déjà engagées dans le domaine de la voirie. Dans certaines rues, les travaux ont déjà permis d'aménager des traversées piétonnes. Des revêtements différenciés et des dispositifs podotactiles permettent de traverser les voies de circulation avec

Travaux déjà réalisés

- > **Avril 2009** : viabilisation de l'accès au stade A. Mimoun pour la participation des personnes handicapées au marathon de Sénart. (7500 euros)
- > **Avril 2009** : création d'une place pour personne à mobilité réduite sur le parking du stade A. Mimoun (400 euros)
- > **Mai 2009** : implantation d'une rampe sur les escaliers desservant la rue de Varennes et la rue de la Cristallerie (12300 euros)
- > **Juin 2009** : contre allée de l'hôtel de ville déplacement d'une place de stationnement réservée GIG-GIC (1200 euros)
- > **Juin 2009** : pose de bande podotactile, rue de Lieusaint et avenue du Paloisel (1400 euros)
- > **Juin 2009** : réalisation d'une rampe pour accéder à la salle de restauration Paloisel (1600 euros)
- > **Juillet 2009** : mise aux normes de toutes les portes d'accès de la Coupole (48 000 euros)
- > **Juillet 2009** : suppression de divers ressauts à l'école de l'Orée du Bois (2100 euros)
- > **Octobre 2009** : avenue du Paloisel suppression de divers ressauts et sécurisation de la traversée piétonne (11 200 euros)



Les personnes à mobilité réduite (comme les personnes âgées) sont également concernées. Par exemple, une rampe a été installée entre la rue de la Cristallerie et la rue de Varennes.

plus de sécurité. La suppression de ressauts sur le trottoir, avenue P. Picasso, permet aux résidents de l'APF d'accéder au centre commercial sans être contraints de circuler sur la chaussée. Depuis 2009, un long travail a commencé pour rendre accessibles les axes principaux aux personnes handicapées moteurs, et constituer un maillage perpendiculaire afin de réduire les distances entre les différents pôles. Ce travail de longue haleine, doit permettre de rendre Combs-la-Ville accessible à tous. Ainsi,

peu à peu, les cheminements dans la ville deviennent plus sûrs et plus confortables même si tous les obstacles n'ont pas disparu. La Ville veille au respect du libre accès des axes de circulation piétonniers et s'efforce de faire respecter l'interdiction de stationner sur les trottoirs. Elle incite régulièrement à rentrer les poubelles une fois ramassées par le SIVOM pour ne pas qu'elles constituent une gêne. Elle veille à rendre plus facile la circulation des piétons dans tous les quartiers.



Bandes podotactiles pour signaler les passages piétons

Des places de stationnement réservées

Les places réservées contribuent à l'autonomie des personnes en situation de handicap. Les places de stationnement ont été réalisées principalement sur les parkings desservant les établissements publics et les zones commerciales. La

ville veille à leur plus grand respect par tous. Cependant, leur répartition sur la commune est très hétérogène. Elles sont par exemple, trop peu nombreuses dans les zones d'habitation et des études sont en cours pour justifier leur implantation.

L'accès aux bâtiments municipaux

L'esprit des prescriptions réglementaires en matière d'accessibilité dans tous les établissements, neufs ou réhabilités, recevant du public, est bien d'assurer la performance de la construction et son accès à tous. Un diagnostic pour les établissements publics recevant du public (ERP) a été réalisé. L'Hôtel de Ville construit en 2005 est entièrement adapté aux personnes handicapées. La Ville de Combs-la-Ville a impulsé une implication des personnels municipaux, notamment des personnels d'accueil. Ceux-ci veillent plus particulièrement, par des attitudes adaptées, aux difficultés présentées par les usagers en situation



Place de stationnement réservée

de handicap, le personnel d'accueil a suivi une formation en mai et octobre 2009. Différents travaux ont été effectués dans les écoles et à la médiathèque. La culture, le sport et les loisirs sont indispensables à l'épanouissement personnel et à toute vie sociale.

Les objectifs pour janvier 2015

DEUX GRANDS OBJECTIFS SONT FIXÉS POUR 2015 : rendre accessibles aux personnes en fauteuil roulant, aux personnes ayant des difficultés motrices, aux personnes à déficience visuelle et aux personnes âgées et fatigables, les chemins desservant les établissements recevant du public (services administratifs et sociaux, groupes scolaires, commerces, lieux culturels) et rendre accessibles les transports collectifs.

Deux grandes phases

Cette mise en accessibilité sera effectuée en deux phases (certains travaux ont été réalisés ou sont en cours).

La première phase consiste à rendre accessibles tous les grands axes de la commune permettant de desservir ainsi l'ensemble des ERP (Etablissements Recevant du Public) et des transports en commun. Le montant de l'investissement à programmer pour ces travaux est estimé à 835 975 euros TTC dont 50 000 euros sont prévus pour 2010 puis un investissement annuel de 157 000 euros TTC sur cinq ans. La seconde phase consiste à faciliter les déplacements par un maillage transversal aux voies rendues accessibles dans la pre-

mière phase. Le coût des travaux de la seconde phase est estimé à 196 400 euros TTC. Concrètement il s'agit au terme des deux phases d'avoir supprimé ou déplacé les obstacles (mobiliers urbains, panneaux de police...), aménagé les traversées de chaussées, minéralisé certains espaces pour assurer la continuité des chemins, matérialisé les chemins de déplacement adaptés aux personnes handicapées, et créé des places pour les personnes à mobilité réduite (PRM) à proximité de chaque site recevant du public.

Chaque rue de la commune a été étudiée à la loupe par la commission d'accessibilité pour l'établissement du diagnostic qui va servir de base aux travaux à réaliser d'ici 2015. Rue Pablo Picasso par exemple, les travaux suivants seront réalisés au titre de la première phase pour un montant estimé de 64 500 euros : mise à niveau des bordures de trottoir, signalisation des traversées de chaussées, réhaussement des panneaux de police, remise en état des trottoirs, remplacement des grilles avaloirs, remplacement des bornes hors gabarit. Le même type de travaux (avec adaptation selon les rues) sera également réalisé rue de la gare (environ 69 000 euros), avenue de la République



Exemple de bornes empêchant le stationnement sur le trottoir

(environ 59 900 euros), rue Pierre et Marie Curie (environ 95 000 euros), rue du Bois l'Evêque (environ 67 100 euros) rue Sommeville (environ 113 900 euros), rue Jean Jaurès (environ 68 300 euros)...

Dans la seconde phase les travaux réalisés seront du type mise à niveau des bordures de trottoir, signalisation des traversées de chaussées, marquage de passages piétons, déplacement de signalisation de police, empiètement de véhicules stationnés sur trottoir, comme avenue Lamartine (environ 44 600 euros), rue des Etriviers (environ 26 300 euros), rue Marguerite Yourcenar (environ 19 900 euros) ou rue Christian Devémy (environ 15 400 euros)...

● Ah ! les vacances, le soleil...

LE SERVICE ENFANCE PROPOSE DES ACTIVITÉS POUR VOS ENFANTS DURANT L'ÉTÉ (cf. modalités d'inscription ci-dessous).

Les centres de loisirs

Pour les enfants âgés de 3 à 13 ans (date anniversaire au moment de la fréquentation) : nombreuses activités dont des promenades en forêt, des visites de musées, des pique-niques, des baignades, selon les projets d'activités mis en place par les équipes d'animateurs.

Nuits d'initiation au camping (inscription et paiement sur le centre en début de séjour). Pour les enfants de 5 à 13 ans : organisées sur les centres de loisirs avec une veillée autour d'un repas pour familiariser les enfants au camping sur une très courte durée, avec les copains.

Les campings (inscription et paiement sur le centre en début de séjour).

Organisés au camping « Les Prés de la fontaine » à Herme-Gouaix en Seine-et-Marne dans un environnement de lacs, de clairières et de forêts : du mardi 6 au vendredi 9 juillet pour les 9-13 ans et du

mardi 20 au vendredi 23 juillet pour les 6-8 ans. Activités proposées : VTT, tennis, volley, pêche, grands jeux, baignade.

Les animations de quartier (inscription et paiement sur place à la venue de l'enfant). Pour les enfants de 6 à 12 ans de 9h30 à 12h et de 14h à 18h45 sur l'accueil République, rue Thérèse Delapierre et sur l'accueil l'Orée du Bois, rue du Bois l'Evêque. Les animateurs vous attendent pour vous proposer de nombreuses activités dont des promenades en forêt, des jeux, des ateliers, du jardinage, de la cuisine, de la musique, des visites, des pique-niques, des nuits sous la tente et des veillées selon les projets d'activités mis en place par les équipes d'animateurs.

Séjour "Châlon dans la rue" (inscription sur les animations de quartier).

Du 21 au 26 juillet, ce séjour est réservé aux 8-12 ans fréquentant les Animations de quartier toute l'année. Organisé au camping, sous tentes avec le plaisir de la vie conviviale entre copains. Activités proposées : jonglage, théâtre, piscine, spectacles, jeux, promenades.

EN BREF

Vacances de printemps

Vous pouvez inscrire vos enfants aux accueils de loisirs pour les vacances de printemps 2010 en remplissant un bulletin de pré-inscription disponible sur le site internet de Combs-la-Ville ou dans les accueils de loisirs. **Attention ne remplissez le bulletin que si vous êtes assurés d'utiliser le centre de loisirs aux vacances de printemps.** Ils sont ouverts du lundi 19 avril au vendredi 23 avril et du lundi 26 avril au vendredi 30 avril. Vous avez le choix entre une formule à 4 jours par semaine ou une à 5 jours par semaine.

Renseignements : 01 64 13 16 81

Forum des séjours de vacances

En cette fin d'hiver... un petit air de vacances d'été ! **Le samedi 27 mars 2010 de 10h à 12h** à l'hôtel de ville, rendez-vous au forum des séjours d'été proposés par la caisse des écoles pour les 4-13 ans. Tous les prestataires vous présenteront leurs centres de vacances et vous pourrez déjà déposer vos choix à confirmer par la suite.

> Pré-inscriptions du 27 mars au 3 avril 2010.

> Inscriptions définitives (dépôt du dossier complet) avant le 17 avril 2010.

Renseignements : 01 64 13 16 73

● Inscriptions : été et rentrée scolaire 2010

UN DOSSIER pour les différentes inscriptions péri scolaires et de loisirs vous sera remis prochainement par l'école ou la crèche de votre enfant.

Réservation vacances d'été

Sur la fiche de réservation pour les vacances d'été (jaune), cochez les semaines dont vous avez besoin, en faisant attention au nombre de jours désirés (6 semaines maximum), les lundi 30 et mardi 31 août peuvent se rajouter aux 6 semaines.

Rapportez cette fiche sur le centre de loisirs de votre choix au moment de l'inscription. Pour s'inscrire, il faut être à jour du règlement de ses factures (sinon régularisez la situation à la régie avant inscription) et avoir fait calculer son quotient familial. Les familles n'ayant pas procédé à l'inscription lors des permanences pourront inscrire leurs enfants au service Enfance en mairie à partir du 14 juin, et régler immédiatement au service de la régie, en fonction des places disponibles. Votre réservation ne sera validée qu'après

avoir effectué le paiement des semaines réservées (cf. encart). **Toutes les semaines non réglées seront annulées automatiquement.** Pensez à fournir les documents obligatoires si ce n'est déjà fait (cf. fiche d'inscription été).

Restauration, accueil, mercredi.

Vous avez remis la fiche d'inscription depuis **le mardi 30 mars 2010** à l'ensei-

gnant de votre enfant. Sinon vous devez l'apporter au service Enfance au plus vite. Toutes les inscriptions seront validées en fonction du règlement intérieur des accueils de loisirs et des places disponibles. Les enfants scolarisés hors de Combs ou les collégiens doivent retirer un dossier au service Enfance, au plus vite pour procéder à l'inscription le mercredi.

Renseignements : 01 64 13 16 81

Inscriptions vacances d'été

Si les 2 parents travaillent ou pour les familles monoparentales :

Rendez-vous sur le centre de loisirs ou d'accueil de votre choix :

> Beausoleil - Le Chêne - La Noue - La Tour d'Aleron - Le Soleil du mardi 6 au vendredi 9 avril de 13h30 à 18h45 et le samedi 10 avril de 8h30 à 11h30

> Les Quincarnelles - Paloisel - Sommeville du mardi 6 au vendredi 9 avril de 16h30 à 18h45.

Après la réservation, une facture vous sera envoyée, le règlement devra impérativement correspondre au montant de celle-ci et intervenir le **mercredi 12 mai au plus tard** par courrier (cachet de la poste faisant foi) ou auprès de la régie de recettes municipale. Vos règlements doivent obligatoirement correspondre aux semaines réservées. Ne réservez pas au-delà de vos besoins. Venez impérativement avec les bons CAF en votre possession lors du paiement.

Quand un seul parent travaille :

Rendez-vous sur le centre de loisirs ou d'accueil de votre choix :

> Beausoleil - Le Chêne - La Noue - La Tour d'Aleron - Le Soleil le mardi 1^{er} et jeudi 3 juin de 8h30 à 11h et de 13h30 à 16h. L'inscription effectuée, rendez-vous à la régie de recettes municipale pour régler les semaines réservées **les samedi 5, lundi 7 et mardi 8 juin** (dernier délai). Venez impérativement avec les bons CAF en votre possession lors du paiement.

● Ensemble en vacances !

La commune organise un séjour été à St Pé de Bigorre pour les jeunes de l'Espace Pré-Ados (EPA) et ceux du Pôle Animation Jeunes (PAJ) du 19 juillet au 1^{er} août 2010.

LES JEUNES DE L'EPA ET DU PAJ partiront ensemble cet été en vacances dans les Hautes Pyrénées. Même si la programmation est distincte, ils partageront sans aucun doute de beaux souvenirs.

Le déroulement du séjour

Sept jeunes âgés de 16 à 17 ans (PAJ) partiront le 19 juillet accompagnés de deux adultes (une directrice et un animateur), pour goûter aux joies du camping. Quinze jeunes âgés de 13-15 ans (EPA) partiront aux mêmes dates accompagnés de trois adultes (un directeur, un adjoint et une animatrice), ils seront quant à eux hébergés en dortoirs. Le transport jusqu'à St Pé de Bigorre est assuré en autocar, ils voyageront ensemble. Sur place, ils disposeront d'un mini-

bus pour les différents trajets (visites, activités...). Les activités (similaires pour les deux séjours malgré une programmation distincte et autonome) sont plutôt sportives : sports en eaux vives (rafting, mini-raft, frenzy, airboat, kayak, hot-dog, hydro-speed), et aussi sports de montagne : spéléologie, accrobranches, escalade et descente en rappel. Quelques activités culturelles comme une excursion aux grottes de Bétharam et les activités farniente et de dillétante : visite et quartiers libres à Lourdes et Pau, tournoi et match de football, ping-pong, jeux de société, rencontre avec d'autres groupes (soirées dansantes, soirées à thèmes) complèteront le séjour.

Renseignements : 01 60 34 27 54

● Les jobs pour l'été

L'opération jobs d'été débute. Voici quelques rendez-vous à ne pas manquer...

TROUVEZ UN JOB D'ÉTÉ À LA VILLETTE LES 23 ET 24 MARS DE 9H À 17H grâce au CIDJ, à Pôle Emploi, et au Haut commissaire à la Jeunesse.

Puis, les 9 et 10 avril à Melun, le Centre Information Jeunesse 77 et son Réseau de Bureaux et Points Information Jeunesse organisent un forum départemental dédié aux jeunes intitulé « Des jobs d'été et plus encore... », le RDV des jeunes Seine-et-Marnais » le vendredi 9 avril de 14h à 18h et le samedi 10 avril de 10h-12h et de 13h-17h salle du complexe sportif de Melun (proche du

skate park). Programme complet sur www.cij77.asso.fr ou 01 64 39 60 70.

Le Bureau Information Jeunesse (BIJ) vous aide aussi

Du 19 au 30 avril en après-midi, le BIJ et ses partenaires, vous proposent de participer à des ateliers pour réaliser ou améliorer vos CV et lettres de motivation, optimiser vos recherches, mieux communiquer lors des entretiens et gérer votre stress, préparer votre entretien de motivation... Ces ateliers vous permettront entre autres, de postuler aux « Chantiers d'été » : les services municipaux proposent des postes à pourvoir en juillet ou en août pour les jeunes combs-la-villais majeurs. En attendant ces rendez-vous, l'équipe du BIJ peut déjà vous apporter une aide méthodologique pour réaliser vos candidatures, l'espace multimédia reste à votre disposition pour cela. Par ailleurs, de nombreux ouvrages sont consultables sur place (cf. encart ci-contre).

Plus d'infos au 01 60 60 96 60 et sur www.clic-la-ville.fr

Exemples d'ouvrages disponibles au BIJ

- > 100 CV et lettre de motivation pour tous les métiers, ed. L'Étudiant
- > Rédiger un CV ou une lettre de motivation sans diplôme ni expérience, ed. Studyrama
- > 100 questions posées à l'entretien d'embauche, ed. Studyrama,
- > Bien répondre aux questions qui tuent des recruteurs, ed. L'Étudiant
- > Les petits boulots, comment les trouver, ed. De la Martinière jeunesse

...

EN BREF

Mercredi de l'Info : Surfez malin !

Le prochain mercredi de l'info du Bureau Information Jeunesse (BIJ) aura lieu le 17 mars de 14h à 17h sur le thème d'Internet. L'espace multimédia du BIJ répondra à vos questions sur : l'e-administration, les démarches que l'on peut faire en ligne, les 10 commandements du net, les réseaux sociaux et une sélection de site proposée par le réseau IJ.

Renseignement : 01 60 60 96 60

L'atelier du Contrat Educatif Local

Le principe du Contrat Educatif Local (CEL) est de proposer aux enfants des activités sportives et/ou culturelles variées, axées sur l'initiation et la découverte afin de favoriser leur épanouissement personnel. Dans ce cadre, un atelier ayant pour thème la comédie musicale africaine se déroulera du 31 mars au 30 juin 2010, le mercredi de 16h à 17h30 en dehors des vacances scolaires. Il s'adresse aux enfants âgés de 6 à 11 ans. Cet atelier aura lieu dans la salle polyvalente de l'école élémentaire Sommeville.

Les inscriptions se terminent le 12 mars.

Inscription : 01 64 13 16 75

Spectacle inter-génération

Le 10 février dernier, les enfants du centre de loisirs la Noue ont rendu visite aux



âînés du foyer les Roses. Ces derniers avaient monté un spectacle de marionnettes très apprécié des enfants qui en retour leur ont offert un spectacle de chansons tout en étant déguisés. Quel beau moment !

Thé dansant 2010

Le prochain thé dansant organisé par le service Seniors aura lieu le **mardi 22 mars 2010** animé par l'orchestre Franck Despalin et non le 16 mars à la salle André Malraux à partir de 14h30 toujours en présence d'un taxi boy.

Attention : nouveaux tarifs 2010 :
Combs-la-Villais : 7,20 euros et extérieurs : 15 euros.

Renseignement : 01 60 60 78 15

Anniversaire Paloisel

Les seniors de la commune pourront fêter ensemble leurs anniversaires le 17 mars au restaurant scolaire Paloisel comme tous les trimestres.

Renseignements : 01 60 60 78 15

● Le 1^{er} CCA est constitué !

Les élections au Conseil Communal des Ados se sont déroulées au mois de février, la réunion d'investiture des élus aura lieu le 12 mars à l'Hôtel de ville.

LE PREMIER CCA DE COMBS-LA-VILLE, est composé de 18 membres (six 6^{ème}, six 5^{ème} et six 4^{ème}) et 4 remplaçants. Les élections, qui se sont déroulées sur le modèle des élections "adultes", étaient déjà en elles-



Les élections premier apprentissage de la citoyenneté

même un apprentissage citoyen. 753 votants sur 786 inscrits sur les listes électorales se sont déplacés accompagnés de leurs professeurs, pour choisir leur candidat. Les jeunes élus ont été officiellement accueillis lors d'une première réunion en mairie le 17 février par Juliette Bredas, conseillère municipale déléguée au CCA et Marie-Martine Salles, maire-adjoint chargée

de la Jeunesse. Ils commenceront à exercer leur mandat après avoir été installés dans leurs fonctions par le député-maire Guy Geoffroy lors de la cérémonie d'investiture le 12 mars à l'Hôtel de Ville, en présence de l'équipe municipale, des principaux des collèges et de tous les partenaires.

Les élus

Elus du collège des Aulnes :

6^{ème} : Kahena Bounabi, Camélia Samba et Dylan Léger, suppléante : Fanny Rives

5^{ème} : Anthony De Carvalho, Johan Anguille et Maxime Roquetty, pas de suppléant (par manque de candidats).

4^{ème} : Saturcie Oko, Maxence Ginestet et Bénédicte Jault, pas de suppléant (par manque de candidats).

Elus du collège des Cités Unies :

6^{ème} : Stéclis Theill, Charlotte Emonière et Eva Rousseaux, suppléante : Jamie-Lee Jovinac.

5^{ème} : Lesly Geoffroy, Medhi Marref et Walid Oulahri, pas de suppléant (par manque de candidats).

4^{ème} : Nabil Bezzat, Marjolaine Antunes et Quentin Nicot, suppléants : Ameline Cintrat et Anne-Esther Koffi (ex-aequo).

● Jouons dans les quartiers

DEPUIS QUELQUES ANNÉES, la ludothèque et les animations de quartier sont associées pour mettre en place une animation appelée « Ludo de quartier ». Le jeu y est utilisé comme support de rencontre entre les enfants d'âges et de quartiers différents. Ils apprennent à jouer ensemble, à suivre les règles de vie. Les ludos de quartier sont de véritables espaces de convivialité et de construction par le jeu (jeux de société, jeux de cirque, jeux collectifs...) au cœur

des quartiers de Combs-la-Ville.

Attention : les 3-6 ans doivent être obligatoirement accompagnés d'un adulte.

Renseignements : 01 60 60 55 29



Prochaines ludos de quartier de 14h à 17h30

- > mercredi 31 mars, espace vert de la piscine
- > mercredi 28 avril, kiosque J.B. Clément
- > mercredi 26 mai, place Hottinguer
- > mercredi 23 juin, aux Platanes
- > mercredi 7 juillet, à l'Orée du bois
- > mercredi 21 juillet, aux Brandons,
- > mercredi 22 septembre, plaine des fêtes

EN BREF

Des animations mémoire pour les seniors

Les animations mémoire proposent aux Seniors des exercices simples faisant travailler leurs fonctions cognitives, mais sans apport théorique. D'une durée indéterminée, ces animations sont menées par des animateurs ayant un minimum de connaissances sur la mémoire. Les objectifs de ces animations mémoire sont de favoriser l'attention, la concentration, la conscience des repères (temps et espace), l'expression orale et la socialisation. Au rythme d'une fois par semaine le jeudi de 14h à 16h en alternance entre la Résidence des Roses et la maison de quartier les Quincarnelles à partir du mois de mars.

> Les Quincarnelles, le 18 mars et le 1^{er} avril

> Au foyer Les Roses, le 25 mars et le 8 avril

Inscriptions au 01 60 60 78 15 pour la résidence Les Roses et 01 64 13 45 15 pour les Quincarnelles

Une visite virtuelle du Château de Versailles pour les seniors

Nathalia est une jeune étudiante en communication. Elle propose aux seniors de Combs-la-Ville de commenter l'histoire du château de Versailles. C'est une très belle occasion pour les seniors passionnés par ce magnifique monument et ne pouvant se déplacer, de pouvoir profiter de cette visite virtuelle axée surtout sur les jardins du château.

Cette présentation aura lieu le jeudi 25 mars de 14h à 15h30 et sera suivie d'une discussion autour d'un goûter à la maison de quartier des Quincarnelles. Uniquement sur inscription (groupe de 30 personnes maximum)

Inscriptions au 01 60 60 78 15

Ciné club

À l'occasion du prochain ciné-club qui aura lieu le lundi 29 mars 2010 à 14h au cinéma de la Coupole, vous pourrez revoir un grand classique du cinéma des années 50, *Fanfan la tulipe* de Christian Jaque avec Gina Lollobrigida et Gérard Philipe. Fanfan aime à la folie Adeline, une bohémienne, mais bien des aventures contrarient ses projets car un agent recruteur le contraint à s'engager dans l'armée du Roi pour participer à la guerre des Sept Ans...

Tarif : 4 euros

Service Seniors : 01 64 13 45 28

Chandeleur musicale

La chandeleur musicale organisée au foyer les Roses a été reportée en raison du mauvais temps. Elle aura lieu le 26 mars à 14h30 avec la Chorale Solichoeur au foyer les Roses. Vous êtes attendus nombreux avec beignets et crêpes.

Inscriptions au 01 60 60 78 15

Vie dans la ville

● François Duflot, nouveau directeur Prévention et Sécurité

François Duflot est le nouveau directeur Prévention et Sécurité depuis le 25 janvier, il succède à Riwanon Hervé.

Ses missions s'exercent dans les domaines de la prévention de la délinquance, de la réussite éducative, de l'insertion des publics en difficulté et de la sécurité publique.



CE NE SONT PAS DES FONCTIONS TOTALEMENT NOUVELLES, FRANÇOIS DUFLOT connaît bien les axes de travail développés dans le domaine de la prévention et de la sécurité. En effet de 2007 à 2009, il a été coordonnateur du Conseil Local de Sécurité et de

Prévention de la Délinquance (CLSPD) à Chauny (02). Six ans auparavant, il était chargé de mission auprès du Procureur de la République de Compiègne (60) où il a créé une Maison de la Justice et du Droit. Il était parallèlement référent justice dans la cadre du Contrat Local de Sécurité. De formation exclusivement judiciaire, il est titulaire d'un diplôme de 3^e cycle "Politique et dispositif de la sécurité territoriale" délivré par la Sorbonne. Il se tourne donc naturellement vers les

collectivités territoriales pour mettre ses compétences à leur service.

Continuer le travail entrepris

La direction comprend deux services : la police municipale et le service prévention. Plusieurs dispositifs participent de la prévention, avec pour objectif d'apporter des réponses aux problèmes rencontrés par les jeunes, en matière notamment de scolarisation ou d'emploi. "Je vais continuer le travail entrepris avec les différentes équipes". En terme de sécurité publique François Duflot coordonne localement les actions de la police municipale et participe à la définition des objectifs de prévention de la délinquance au niveau de l'agglomération de Sénart.

Service Prévention : 01 64 13 45 24

Police municipale : 01 60 60 13 00

● Anna Cognet, référente adultes à Trait d'Union



DEPUIS LE 25 JANVIER, ANNA COGNET EST LA NOUVELLE RÉFÉRENTE ADULTES au sein du centre d'activités sociales Trait d'Union. Elle succède à Mélanie Cheyssou devenue responsable du service Développement Durable. Rencontre avec Anna Cognet.

Pouvez-vous vous présenter ?

Je suis d'origine russe, je viens d'une petite ville située à 300km de Moscou, j'ai appris le français à l'école. J'ai toujours été attirée par la France et c'était naturel pour moi de venir faire mes études de droit à la Sorbonne. En 2008 j'ai obtenu un master II avec une spécialité en droit international et européen. Durant un an,

j'ai été collaboratrice dans un cabinet d'avocat spécialisé dans le droit du travail. Mais j'ai toujours été attiré par le travail social. J'ai besoin de me rendre utile.

Quelle est votre mission ?

J'ai l'objectif de mettre en place des activités pour les adultes. Avec une équipe d'animateurs (23 au total), nous organisons différents ateliers manuels (poterie, couture...). Je compte engager avec elle beaucoup d'énergie pour le développement de nouvelles actions à caractère culturel.

Quels objectifs vous-êtes vous fixés ?

Préparer les adultes à divers échanges et leur permettre d'accéder à différentes activités culturelles. Faire travailler les mains certes mais aussi la tête !

EN BREF

Opération Tranquillité Vacances (OTV)

Le service de la Police Municipale a mis en place un service Opération Tranquillité vacances « OTV » pour effectuer des contrôles visuels de votre domicile lorsque vous vous absentez pendant plusieurs jours (...). Pour bénéficier de ce service de surveillance gratuite et efficace de votre domicile en votre absence, signalez vos dates de début et fin de vacances à la police municipale. Il vous suffit pour cela de remplir la fiche téléchargeable disponible sur le site de la ville et de la remettre aux agents de la Police Municipale une fois complétée.

Police municipale au 01 60 60 13 00
Formulaires d'inscription sur
www.combs-la-ville.fr



Mardi gras avec Trait d'Union

Petits de la Halte Jeux et grands se sont bien amusés sur les airs endiablés de Bal Dingo.



Les brèves de Trait d'Union

> Mardi 9 mars de 9h à 11h : atelier *Nouvelle maman Nouvelle vie* avec l'intervention de deux agents de la CAF pour vous présenter l'opération "Premières pages" qui sensibilise les parents sur l'importance de la lecture des tout-petits.
Contact : Maud Valdenaire référente familles au 01 60 60 64 69 (cf.p.16).

> Jeudi 18 mars de 14h à 16h : Rencontre conviviale "Comment organiser ses vacances en famille" animée par deux travailleuses sociales de la CAF qui présenteront et expliqueront comment utiliser les bons vacances de la CAF.
Contact : Maud Valdenaire référente familles au 01 60 60 64 69

> Appel à bénévoles : Trait d'Union recherche des animateurs bénévoles en informatique pour animer des petits ateliers d'initiation trimestriels (traitement de texte, internet, traitement des photos numériques...).

Pour tout renseignement, vous pouvez contacter Anna Cognet la référente adultes au 01 60 60 79 57

● Initiatives contemporaines

La Scène nationale de Sénart et le conservatoire M. Ohana s'associent pour vous proposer, à la Coupole, un week-end absolument contemporain !

V OIR POUR ENTENDRE, ÉCOUTER POUR COMPRENDRE. Tel pourrait être le credo de ces Initiatives contemporaines, trois jours consacrés à l'exploration de petites formes dansées, filmées ou « musiquées ». Les formes sont courtes, multiples et mélangées. La compagnie de danse Kitsou Dubois présente son nouveau spectacle *Traversées* **le jeudi 18 et vendredi 19 mars à 19h30**. La chorégraphe explore une nouvelle facette du corps, ce corps au quotidien à la fois très présent dans nos préoccupations et, dans les faits, de plus en plus virtuel. *Le Trio d'argent* présente son spectacle « El Horizonte » pour trois flûtistes et une danseuse sur fil dont les mouvements sur fil de fer, improvisés à l'écoute du concert, déclenchent, en retour, une série de sons et d'ambiances issus des rues mexicaines **le vendredi 19 mars à 21h**. *L'ensemble Aleph* propose deux petites formes opératiques : *L'enfant et le Diable* du compositeur Aurèle

Stroe et *Charlie* (fable musicale d'après *Matin brun* de Franck Pavloff) de Bruno Giner **le samedi 20 mars à 19h**. Précédant ces concerts, un film réalisé par Bernard Cavanna sur le compositeur Aurèle Stroe (récemment disparu) sera projeté **le samedi 20 mars à 17h30**.

Renseignements et tarifs :
www.scenenationale-senart.com
Tél. 01 60 34 53 60



● Rendez-vous de la Fresnaye

Les Rendez-Vous poursuivent leur collaboration, engagée en 2009, avec l'association Tintinnabule. Souvenez-vous du concert de Sophie Forte l'an dernier, cette année c'est Melaine Favennec qui nous donne rendez-vous le 9 avril.

L'AN DIX NOUS DONNE L'OCCASION D'ALLER À LA RENCONTRE D'UN GRAND, d'une de ces belles personnalités de la scène folk bretonne d'inspiration celtique (hé oui, il en reste encore !), un irréductible de la chanson de qualité, un tendre et malicieux poète qui a inspiré le dessinateur de BD, François Bourgeon, pour en faire un personnage d'un de ses opus intitulé *Les yeux d'étain de la ville glauque*. Melaine Favennec, faut-il le rappeler, Prix de la SACEM, Prix de la Création régionale, Grand prix de l'Académie Charles Cros, nous présente son dernier spectacle *Hey ! Ho !* Baroudeur de la nouvelle vague bretonne, Melaine Favennec avec ce spectacle, nous chante les chansons

de son dernier album, probablement un des meilleurs de sa longue carrière. Une sorte de retour aux sources aux accents dylaniens entre piano et guitare folk, mais aussi aux tonalités et aux thèmes nettement plus bretons que les précédents. Apaisé, derrière son sempiternel énigmatique sourire, il raconte comme le sage, les histoires picorées aux quatre coins de l'univers. Véronique Briel au piano et Dominique Molard aux percussions, soulignent par leur talent, sa musicalité, son écoute, l'originalité des mélodies.

Hey ! Ho ! pour interpeller, *Hey ! Ho !* pour saluer les anciens et les jeunes, *Hey ! Ho !* pour nous inviter à chanter... Des histoires, des chansons, une vraie

EN BREF

Heure du mercredi

Les mercredis 17 et 31 mars à 18h30 l'heure du mercredi permettra à des élèves du conservatoire M. Ohana de se produire en audition. Une occasion d'apprendre à gérer le tract et de montrer à ses proches, les progrès effectués dans la pratique instrumentale. Une chance pour le public de passer un bon moment musical.

Renseignements : 01 64 88 77 00

Cours de culture musicale

Vous voulez enrichir votre culture musicale ? Venez assister aux cours de Bruno Giner et Eric Fischer. Ce rendez-vous aura lieu mercredi 10 mars à 19h30 au conservatoire M. Ohana, sur le thème Ravel et la Valse. Les cours sont gratuits et ouverts à tous.

Renseignements : 01 64 88 77 00

Le piano dans tous ses états

Pour sa 7^e édition, le « Piano dans tous ses états », action menée conjointement par le SAN de Sénart et la ville de Combs, traite cette année d'une forme musicale bien connue de tous. Savante ou populaire, la valse a inspiré de très nombreux compositeurs et a pu ainsi traverser deux siècles de musique. Ce programme propose un florilège du genre. Au menu : Chopin, Brahms, Kabalevski, Chostakovitch, Satie... Le mercredi 24 mars à 19h au conservatoire Maurice Ohana. Entrée libre.

Renseignements : 01 64 88 77 00



Melaine Favennec

présence sur scène et une heure et demie de pur bonheur partagé.

Le vendredi 9 avril 2009 à 20h30. Pour un public familial. Réservation conseillée : 01 60 34 27 59 / 60. Tarifs : bleu 8,5 euros et 4,5 euros (- 12 ans).

● Le Printemps des poètes

Le Printemps des Poètes aura lieu cette année du 9 mars au 3 avril 2010 sur le thème des Jardins.



Du 9 MARS AU 3 AVRIL, le secteur jeunesse de la médiathèque vous propose une ballade dans Le Jardin du Roi-Soleil, exposition rassemblant les originaux du livre du même nom, écrit et illustré par l'auteure jeunesse Christine Flament. L'exposition propose de faire

comprendre ce qu'est un jardin à la française et comment Lenôtre et Louis XIV, ensemble, ont conçu Versailles. C'est également une immersion dans le processus créatif qu'est le livre : présentation de brouillons, crayonnés sépia et documents utilisés par l'auteure... Vernissage, présentation et dédicace par Christine Flament samedi 13 mars à 15h30.

Exposition de Jacques de Givry

Jacques de Givry est né à Paris en 1939. Ingénieur électronicien de formation, sa passion précoce pour la photographie et sa curiosité pour le patrimoine l'ont conduit à mener en parallèle une activité de photographe, puis de photographe-éditeur. Reconnu pour ses photographies

du Parc de Versailles, objet de plusieurs publications, Jacques de Givry vous propose ici de flâner dans l'ambiance des plus beaux jardins de France et notamment d'Ile-de-France.

Vernissage, présentation et dédicace par Jacques de Givry samedi 13 mars à 17h30.



Lecture sur les jardins

Samedi 27 mars 2010 à 17h30, lecture sur le thème des jardins par Armelle Thévenot, directrice du Parc Culturel de Rentiilly, Michel Renouf et Béatrice Beltramelli-Kerhomen, bibliothécaires. Ces trois récitants vous offrent une flânerie littéraire dans les jardins. Tout public - Réservation souhaitée.

Médiathèque : 01 64 88 61 53

EN BREF

Café littéraire

Le deuxième café littéraire du Prix "Un livre, une commune" aura lieu le jeudi 8 avril 2010 à 20h30.

Médiathèque 01 64 88 61 53

Opération premières pages

Action de soutien et de développement de la lecture pour tous, elle est destinée à familiariser l'enfant avec le livre dès son plus jeune âge. Pour toute nouvelle naissance ou adoption, chaque famille recevra un album illustré, des conseils de lecture et un guide à destination des parents. Ce projet innovant est mené dans trois départements pilotes : l'Ain, le Lot et la Seine-et-Marne.

L'album offert est une création originale spécifiquement conçue pour l'opération : *Mon Beau Soleil* de Natali Fortier, Albin Michel, 2009. Il est accompagné d'un Petit guide de voyage au pays des histoires rédigé par Murielle Szac et illustré par Anne Wilsdorf.

Dans chacun des trois départements retenus, la distribution est organisée par la Direction régionale des affaires culturelles (DRAC), la Caisse d'allocations familiales (Caf), et la bibliothèque départementale, service du Conseil général.

Pour Combs-la-ville : un lieu unique : la médiathèque.

Renseignements 01 64 88 61 53

Club lecture

La bibliothèque jeunesse propose un vendredi par mois, un échange autour du livre et de la lecture. Pour partager vos lectures, pour découvrir les nouveautés ou les grands classiques : rendez-vous à 17h30, le vendredi 12 mars salle de l'heure du conte. À partir de 10 ans. Entrée libre et gratuite dans la limite des places disponibles.

Renseignements 01 64 88 61 53

Caravane des contes

Martine Mangeon est une magicienne de l'imaginaire. Toute petite elle est tombée dans la marmite du conte. Elle s'est formée auprès des plus grands, comme Muriel Bloch ou Henri Gougard, Isabelle Sauer et bien d'autres. Elle propose un répertoire de contes sur les légendes du "vieux Paris", où les pavés et ruelles ont tant de choses à raconter et où se mêlent contes et chansons. Elle est également l'auteur d'un ouvrage sur les "Contes et légendes d'Ile-de-France".

1^{ère} partie conteurs amateurs

À Réau (salle des fêtes) à 20h30, le vendredi 19 mars 2010. Tout public à partir de 8 ans. Entrée libre et gratuite. Renseignements 01 60 34 27 59 / 63

Les Expositions de la Fresnaye

Renseignements :
01 60 34 27 62 / 65

Entrée libre



au Château de la Fresnaye, du mercredi au dimanche de 14h à 18h

Du 10 mars au 4 avril 2010

< LES ARTS DU FEU

Le Château de la Fresnaye renouvelle son cycle consacré aux "Arts du feu".

Cette fois, c'est la céramique qui réunit les artistes invités à présenter leurs dernières créations.

Au total, cinq artistes viendront vous faire partager leur univers et leur passion : Georges Martin, Agnès Bleicher, Geneviève Chevallier, Eric Bougot et Charlène Strack.

Parmi eux, Agnès Bleicher, jeune artiste qui trouve son inspiration dans les voyages qu'elle a effectués en Chine, en Europe et en Afrique. Ses sculptures sont le résultat de ses rencontres avec les hommes et les femmes de ces pays. Elle nous les livre tels des instantanés de ces vies quotidiennes. Entrée libre.



● Tournoi de Pâques Volley

LE SAMEDI 6 FÉVRIER 2010 s'est déroulé à Combs-la-Ville, le championnat régional des poussins. Toutes les équipes n'étaient pas présentes (7 sur 11) mais les jeunes se sont bien amusés. À la fin de la journée, le club a offert à tous ces joueurs un goûter et tous sont repartis heureux de leur journée. Ils se retrouveront le samedi 27 mars 2010 pour la dernière phase du championnat régional des poussins.

Tournoi de Pâques

Comme le veut la tradition, le tournoi de Pâques du Volley club de Combs-la-Ville se déroulera les 3 et 4 avril prochain dès 9h dans les complexes sportifs Paloisel et Allende. Le samedi 3 avril 2010 se sont les seniors mixtes 4x4 (1 fille mini-

mum par équipe) qui entreront en piste. Le dimanche 4 avril 2010 ce sera au tour des seniors féminines et masculins. Le tournoi est ouvert aux catégories sur les deux jours : des cadets aux seniors licenciés ou non. Le tarif des inscriptions est fixé à 44 euros sur place – 36 euros par téléphone – 52 euros pour les 2 journées. Restauration possible sur place.

Réservation par téléphone jusqu'au 2 avril 2010 au 09 52 41 33 67 ou au 01 60 60 81 66 ou par mail : vlcv@free.fr ou chantal.brouard@hotmail.fr.



EN BREF

Poussinades

Le dimanche 14 mars 2010, le CACV Athlétisme organise ses traditionnelles Poussinades au Parc des Sports A. Mimoun. Cette 1^{re} rencontre de la saison estivale vise à rassembler les tous jeunes pratiquants des disciplines de l'athlétisme. Ils sont notamment issus des communes de Sénart. Au total 150 enfants vont se retrouver pour courir, sauter et lancer. Les participants doivent être licenciés. Les 5 premiers au triathlon dans leur catégorie se verront récompensés ainsi que l'équipe qui aura obtenu le plus grand nombre de points. Cette animation débute à 14h par les traditionnels relais tant appréciés des enfants et des parents qui ne manquent pas d'encourager leurs bambins. La manifestation se déroule dans une ambiance conviviale, le CACV organise une buvette avec vente de crêpes et boissons.

Rens. : www.scba-athle.com

ou 01 69 89 24 70 et 01 60 60 34 87

Prix jeunes Espoirs PCV

Le Prix Jeunes Espoirs organisé par la Pédale Combs-la-Villaise aura lieu le dimanche 14 mars 2010 sur le site de l'Ormeau. Le premier départ sera donné à

14h30. Les courses s'enchaîneront par catégorie d'âge (pré-licenciés, poussins, pupilles, benjamins, minimes). Les courses sont ouvertes à tous les clubs affiliés à la FFC (fédération française de cyclisme).

Cette rencontre à succès

rassemble chaque année 100 à 150 jeunes de 6 à 11 ans. Les trois premiers de chaque catégorie seront récompensés. Un goûter sera offert en fin de course. **Inscriptions via www.fcc.fr**

Marathon de Sénart

la 11^e édition du Marathon de Sénart se déroulera le samedi 1^{er} mai 2010 avec un parcours un peu modifié pour éviter le marché.

Nouveautés : Cette année, des meneurs d'allure en 3h, 3h15, 3h30, 3h45, 4h et 4h30 seront au service des coureurs sur le marathon. Annette Sergent sera meneuse d'allure sur la Sénartaise. Une grande collecte de sang sera organisée de 10h à 17h sur le village arrivée à Combs-la-Ville à l'initiative de l'association des donneurs de sang de Combs-la-Ville. Enfin, le marathon de sénart sera qualificatif pour les championnats de France de Marathon qui auront lieu le 14 novembre sur le marathon des alpes maritimes.

Tout savoir www.marathon-senart.com

Pour devenir bénévole : 01 60 34 27 58

● Karaté : année prometteuse

Les athlètes du club de karaté ont démarré fort les compétitions départementales et nationales. À l'occasion des championnats de Seine-et-Marne lors des combats disputés à la Ferté sous Jouarre les 10 et 31 janvier 2010, les jeunes et les adultes ont décroché vingt trois podiums dont seize titres. Clément Besniet, Sana Salhi et Anthony Giraudeau athlètes de haut

niveau sont soutenus par le San de Sénart grâce à leurs bons résultats sportifs de la saison dernière.



Le 6 février derniers s'est

déroulée la coupe de France des corporations combat à l'Institut National du Judo. Nos vétérans (moyenne d'âge 36-40 ans), représentants Combs-la-Ville ont été exemplaires. Pour sa première participation au niveau national, Malika Giraudeau en -55 kg remporte le titre en disputant une belle finale. Gérald Maitre, professeur, a participé dans la catégorie des -67 kg et décroche aussi une médaille d'or en l'honneur de son club. Chez les plus lourds, Mohammed Salhi a effectué des combats remarquables en éliminant ses adversaires avant le temps réglementaire, il se hisse sur la deuxième marche du podium en décrochant une médaille d'argent. Félicitation à Monsieur Lounes Ahmed pour sa participation.

Gérald Maitre au 01 64 88 95 63

Les résultats

Benjamins : S. Lounes (-30kg) 1^{ère} Or, S. Salhi (-35kg) 1^{ère} Or, K. Kanagasingam (-30kg) 2^{ème} Argent, K. Poletti (-35 kg) 3^{ème} Bronze.

Minimes : F. Prima (-40kg) 3^{ème} Bronze.

Cadets : K. Kanagasingam (-52 kg) 1^{er} Or, M. Bentefrit (-52 kg) 2^{ème} Argent, A. Guirmand (-57 kg) 3^{ème} Bronze, S. Salhi (+ 54 kg) 1^{ère}.

Juniors : N. Lounes (-48 kg) 1^{ère} Or, H. Mahroug, (-59kg) 2^{ème} Argent, C. Besniet (-76 kg) 1^{er} Or.

Equipe Féminine constituée de N. Lounes, S. Salhi et H. Marhoug 1^{ère} Or.

Seniors : M. Giraudeau (-55kg) 1^{ère} Or, J. Planesse, (-61kg et Open) 1^{ère} Or, A. Giraudeau (-75kg) 1^{er} Or, A. Adjeli Yao (-84kg) 1^{er} Or, M. Gazawanza (+ 84kg et Open) 1^{er} Or, R. Collinot (-60kg) 3^{ème} Bronze.

Equipe masculine constituée d'A. Aajeli Yao, R. Collinot, F. Gabin, M. Gazawanza, A. Giraudeau, M. Salhi, S. Thyakeswaran 1^{ère} Or.

Equipe féminine composée M. Giraudeau, H. Marhoug et J. Planesse 1^{ère} Or.

● En joug... en garde... les cadets sports entrent en lice !

Tir à la carabine et escrime étaient au programme des activités de janvier et de février des Cadets Sports (12-14 ans) de l'Ecole Municipale des Sports.



L'ECOLE MUNICIPALE DES SPORTS (EMS) A POUR VOCATION de permettre aux enfants de la ville de découvrir un panel de sports qu'ils pourront ensuite pratiquer plus à fond au sein des associations de Combs-la-Ville. C'est dans ce cadre que le groupe des Cadets Sports (12 – 14 ans) de l'EMS a eu la chance de s'initier, cette année encore, à l'escrime du 6 au 27 janvier 2010 et au tir à la carabine du 3 au 17 février 2010. Chaque sport était encadré par les associations de la ville – la Nouvelle société de tir et le Cercle d'escrime - qui

peuvent ainsi promouvoir leur sport au sein de l'EMS. Les jeunes ont dû faire preuve d'adresse et de concentration en tirant avec une carabine ou un pistolet à une distance de 10 mètres sur une cible de 10 cm sur 10 cm. Ils ont également expérimenté les règles et les valeurs de l'escrime sous la houlette de Joël Joubert, en s'essayant aux trois armes de l'escrime : l'épée, le sabre et le fleuret. Au mois de mars, ils pratiqueront le VTT en forêt, en avril ils testeront leur équilibre en découvrant le street surfing (il procure sur le bitume, des sensations proches du surf ou du snowboard, grâce à deux plateaux reliés entre eux par une barre de torsion à ressort, avec deux roues orientées à 45° qui peuvent tourner sur elles-mêmes à 360°), et en mai ils escaladeront les rochers ou arpenteront les green de golf. L'Ecole Municipale des Sports propose la pratique de nombreux autres sports aux enfants quelle que soit leur tranche d'âge. Les 6-11 ans pourront par exemple pratiquer des activités de pleine nature pendant les vacances de printemps... à suivre... !

EN BREF

Le badminton sur les podiums

À mi-parcours de la saison sportive Sénart-Combs badminton est déjà présent sur tous les niveaux de compétitions avec d'excellents résultats.

Chez les jeunes Fiona Lenoir (benjamine) est Vice-Championne Régionale en simple et double dame et remporte le Trophée Inter-régional en double dame. Jonathan Xaygnaboun (cadet) est Champion Régional en mixte et Vice-Champion en double homme avec Arthur Pham Antu, il remporte aussi le Trophée d'Ile de France ainsi que la Coupe Départementale 77 en simple. Paul Griveau et Julien Duquesne (junior) sont Champions Régionaux en double homme. Tous les 5 défendront leur chance lors de la phase 1 du Championnat de France Jeunes. Chez les adultes, qualification au Championnat de France de Marie Anne Hidalgo qui atteint les 1/4 de finale en double dame et chez les vétérans Thierry Lirzin devient Champion Régional en double homme.



Jonathan Xaygnaboun (cadet)

● Pour préserver les terrains de sports et la sécurité des joueurs

Les terrains de sports sont soumis aux aléas climatiques. Cet hiver nous avons connu des conditions parfois extrêmes, qui nous ont conduit à interdire leur utilisation. Explications.

POUR QUE NOS TERRAINS DE SPORTS EXTÉRIEURS conservent leur qualité, il est important de bien les entretenir et de les préserver notamment lors de situations d'intempéries.

Les critères d'interdiction d'utilisation

Sur le terrain en herbe : la pluie et le gel sont problématiques. L'excès de pluie engendre un sol trop meuble qui ne permet plus aux racines de se maintenir en sol. Un terrain entièrement gelé est avant tout dangereux pour l'utilisateur en cas de chute. Les phases de gel et de dégel

fragilisent aussi le gazon naturel. Gelé, ce dernier est cassant et le piétinement l'endommage de façon irréversible. Le dégel, avec la pratique d'une activité, malaxe la terre et déracine une partie des plans, tout en créant des zones qui ont tendance à s'imperméabiliser.

Sur le terrain synthétique : le terrain est impraticable en cas de fort gel. Les brins d'herbe synthétique sont alors pris dans la sous-couche gelée et cassent sous l'action des joueurs. De plus, la glace restant prisonnière sous le complexe à tendance sous le piétinement à endommager la structure porteuse.

L'utilisation dans des périodes extrêmes peut remettre en cause les prescriptions du fabricant et du poseur entraînant la perte de garantie.

Sur le terrain stabilisé ou le terrain en schiste rouge en cas de gel, il n'y a pas d'interdiction concernant la nature du terrain, mais il y a danger pour les joueurs.

Certes ces contraintes sont pesantes pour les sportifs, mais elles doivent être respectées pour conserver à ces terrains le bon état et la qualité réclamés par ces mêmes sportifs... et pour garantir leur sécurité !

Spectacle de danse orientale et danse du monde



Avec les danseuses des troupes Féerie orientale et 1,2,3 soleil ainsi que les musiciens de Yasemo le vendredi 9 Avril 2010 à la salle des fêtes A. Malraux à 20h30 (ouverture des portes à 20h).

Entrée : 10 euros (prévente) / 12 euros (sur place).

Petite restauration sur place (sandwichs, crêpes, gâteaux, boissons...)

Réservations : 01 60 60 28 96 (Marion) - 06 10 61 16 49 (Micheline) ou 06 34 46 17 39 (Alexandra)

Festival "Chansons pour l'Enfance"

Au seuil de cette 22^{ème} année, le Festival Tintinnabule « Chansons pour l'Enfance » propose une palette d'artistes la plus colorée possible, pour permettre de voyager aux quatre vents sur les ailes parfois oubliées de l'Enfance.

Se succéderont sur scène des artistes confirmés, de jeunes talents ou bien encore, des auteurs compositeurs interprètes issus de la chanson que l'on dit pour adultes, sans oublier le spectacle création qui nous viendra de Belgique. De plus, nous rendrons hommage aux structures qui œuvrent le plus souvent dans l'ombre des projecteurs pour mettre en lumière et aider aux premiers envols des artistes de demain. Cette année donc, présente à nos côtés l'Académie Charles Cros. Des artistes récompensés par ses coups de cœur, délivrés chaque année pour des sorties d'albums, illustreront la programmation du Festival. Dans le cadre de la tournée MINO 2010, Alain Schneider, « Grand Prix Jeune Public MINO Talent ADAMI » interprétera son nouveau spectacle « Dans ma rue », le mercredi 31 mars à 15h à l'Espace Prévert à Savigny-le-Temple.

À Combs-la-Ville, du dimanche 14 mars au vendredi 9 avril 2010, les élèves et les enseignants des groupes scolaires, recevront les concerts de Hervé Demon, Kézako, Philippe Roussel et Thérèse, dans leurs écoles, ou se rendront à la Rotonde pour le spectacle d'Aldebert.

Six spectacles pour les Combs-la-Villais

> **A la MJC** : Syrano « Syrano contre le grand zappeur » dimanche 28 mars 2010 à 16h et lundi 29 mars 2010 à 10h (à partir de 6 ans). Découverte du

Printemps de Bourges 2004, Syrano est un chanteur et illustrateur inclassable, à mi-chemin du rap et de la chanson, de Tim Burton et de Jacques Brel. Réservation conseillée au 01 60 60 76 98.

> **À la salle André Malraux** : Robinson « Ailleurs sera demain » mardi 6 avril 2010 à 20h30, mercredi 7 avril 2010 à 10h et 14h15 (à partir de 4 ans). Robinson est à la scène comme à la ville, ouvert sur les diversités. Il est à l'image de ses chansons qui ont l'art de suggérer plutôt que de dire. Comme un martien de la terre, il observe avec passion la vie en mouvement. La réalité, il l'évoque plus qu'il ne la convoque à travers des chansons limpides et utiles, où il aborde avec sensibilité les sujets les plus importants, la différence, la séparation, la pollution, le pouvoir ou encore la déforestation. Chanteur, rêveur et poète, Robinson offre ainsi au public l'univers qui est le sien sans artifice.

Tarif : 5 euros (tout public) / 3.10 euros (collectivités)

> **Au Château de la Fresnaye** Melaine Favennec « Hey! Ho ! » vendredi 9 avril 2010 à 20h30 (à partir de 6 ans). Cf. article page 15.

Merci à tous ceux et toutes celles qui nous donnent l'envie de nous envoler : les artistes, les bénévoles, les partenaires publics et professionnels, et surtout à vous public....

Renseignements pour l'ensemble de la programmation au : 01.60.60.13.82

Combs Country Club

Au son des musiques celtes, Debbie notre professeur, nous a initié aux danses irlandaises et claquettes pendant le stage du 24 janvier. Les participants à ce dimanche après-midi « récréatif » ont beaucoup aimé et sont prêts à recommencer. Vous pouvez vous joindre à eux pour le prochain stage qui se déroulera pour la Saint-Patrick le 14 mars. Ce sera une bonne préparation et peut-être une révision pour notre bal annuel qui aura lieu le dimanche 28 mars à la salle André Malraux à partir de 13h30. Pour toute précision, visitez notre site : www.cbscopy.fr.cr Vous y trouverez l'affiche du bal et les modalités de réservation. Nous espérons vous voir nombreux.

À très bientôt !

Renseignements 01 60 60 07 70 ou 01 60 60 32 74 ou cbscopy@aol.com

MJC

> **Mardi 9 mars 2010 à 21h** à l'Oreille cassée : Jam Session : Soirée Boeuf. Ouvert à tous les musiciens. Entrée libre et gratuite.

> **Samedi 20 mars 2010 à 21h** à l'Oreille Cassée : concert : Taki. Fusion des genres (chanson, jazz, rock,...), mélange des approches (textes, compositions longuement mûries, improvisations,...), goût de la scène et de la transgression par l'énergie, sont autant de caractéristiques liées à la musique et à l'univers de Taki.

Entrée 6 euros et 4 euros. □

> **Judi 25 mars 2010 à 19h** à l'Oreille Cassée : Boeuf débutant. Entrée libre et gratuite, ouvert à tous les musiciens qui souhaitent apprendre à improviser.

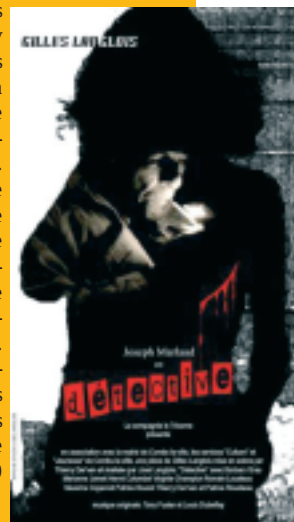
> **Dimanche 28 mars 2010 à 16h** à l'Oreille Cassée : Festival Tintinnabule : Syrano contre le grand Zappeur (cf. ci-contre).

En partenariat avec l'association Tintinnabule Entrée : 5 euros

Rens. : 01 60 60 76 98

Tricorne

Le vendredi 5 février, la compagnie du Tricorne a présenté sa dernière création *Détective* à la salle des fêtes A. Malraux "en première mondiale", avant de partir en tournée dans la Région Centre et en Ile-de-France. Un public nombreux a pu apprécier l'humour et le style du texte de Gilles Langlois, auteur et acteur de ce spectacle, mis en scène par Thierry Der'ven. Les films réalisés par José Langlois, avec la collaboration du service Jeunesse ont particulièrement obtenu un vif succès. Il est vrai que le mélange du cinéma et du théâtre apporte à ce spectacle une originalité toute particulière. *Détective* se décline également dans le principe "théâtre à domicile". Si vous avez envie de recevoir ce spectacle dans vos murs, vous pouvez vous adresser à la compagnie du Tricorne au 01 60 60 15 11.



Restos du Coeur

Pour une première, ce fut une réussite. Samedi 30 janvier, la soirée qui avait lieu à la salle des fêtes de Combs-la-Ville au profit des Restos du cœur a tenu toutes ses promesses. Salle comble avec environ 450 personnes, ambiance festive, spectacle de qualité ont fait que les spectateurs sont repartis contents d'avoir passé une bonne soirée. Merci d'être venus si nombreux. Merci à la Municipalité de nous avoir prêté la salle et de nous accompagner toute l'année en nous aidant à organiser la distribution alimentaire pour les plus démunis de notre commune. Merci aux bénévoles qui se sont investis pour que cette soirée soit un succès. Ils répondent présents toute l'année pour le bon fonctionnement du centre de Combs-la-Ville (distribution, chauffeurs, accueil, coiffure, social et animation). Merci à nos sponsors Novéco-Etanchéité et Synergie (toujours présent à nos cotés). Et



enfin un grand merci aux deux groupes d'artistes qui ont animé la soirée. Le Big Band de Sénart, un ensemble de très bons musiciens qui nous a emmenés dans un merveilleux voyage du swing au latin jazz. Le groupe « French Gospel Voices » et ses 40 choristes nous a séduit par sa générosité avec ses chants de Gospel et de Négro-spiritual. À voir le plaisir qu'ils avaient de chanter ce soir là, on ne pouvait pas faire autrement que de les accompagner. Si je pouvais me permettre, je vous dirais que vous êtes bien des « Enfoirés » d'avoir mis la barre très haute et que ce ne sera pas facile de faire mieux l'année prochaine. Mais on relève le défi et on vous en reparlera.

Partage 77

Pour le printemps ! Plantations, semis, taille... Réaménagement de votre jardin...

Offrez (vous) quelques heures de jardinage avec Partage 77.

Rens. : 01 60 18 80 69
partage77.senart@orange.fr
www.partage77.fr

Lâcher de truites

L'association les Trois Moulins organise un lâcher de truites les 27 et 28 mars de 8h à 17h à l'étang de la Haie Blanchard.

Rens. : 06 98 55 95 20 ou
www.lestroismoulins.free.fr

TSN

Cours de Hip Hop

Pour les adeptes, passionnés ou tout simplement curieux, il est encore temps de venir faire du hip hop avec Buzz le samedi après-midi au gymnase Cartier de Combs-la-Ville. Buzz est un danseur hip hop polyvalent spécialisé en locking. Membre du groupe « Specimen », il participe à de nombreux spectacles et battles internationaux. Passionné de la culture hip hop, c'est à Combs-la-Ville qu'il a choisi de partager et transmettre son savoir et son expérience. Au programme : Eveil musical et corporel pour les enfants. Apprentissage des bases des cinq styles de la danse hip hop (lock, pop, break, newstyle, house), renforcement physique et enfin, développement de sa propre identité de danseur. Dans une atmosphère ludique et sportive, vous goûterez à un savoureux mélange de styles avec des chorégraphies techniques et tendances ! 14h-15h cours enfants (10/12 ans), 15h-16h30 cours ados (12/16 ans), 16h30-18h cours adultes (16 ans et plus). Adhésion annuel (de janvier à juin) : 50 euros pour les enfants et 80 euros pour les plus de 12 ans.

Infoline & inscriptions auprès de
Florence au 06 59 77 10 97,
Buzz : 06 26 04 52 40 ou
tsn.school@live.fr

Scène nationale de Sénart

À quelques pas d'elle (Théâtre-conte) de Michèle Nguyen et Alberto Garcia Sanchez

Michèle Nguyen nous raconte sa découverte du Vietnam, le pays de son père. Un spectacle qui vous prendra



aux tripes sans que vous n'y preniez garde et vous laissera au bord des larmes, car tout ici n'est que douceur, chuchotis, gestuelle légère, gracieuse et pudique.

Vendredi 26 et samedi 27 à 20h30 et dimanche 28 mars à 17h à La Coupole, mardi 30 mars au Jardin comédien à Lieusaint et mercredi 31 mars à La Ferme des arts de Vert-Saint-Denis. Tarifs : 15 à 21 euros.

Magma (Musique)

Attention, Mythe ! Au moment de fêter ses quarante ans d'existence, Magma est bien plus qu'un groupe. Plus que leurs neuf albums studios peuplés de paroles « kobaien », langue inventée par le batteur et chef de bande Christian Vander, ce sont les milliers de concerts d'anthologie qui ont fait la légende de ce pilier du rock et du jazz à géométrie variable. Monté par Christian Vander pour perpétuer la flamme de John Coltrane, Magma a, sans conteste, joué l'un des plus beaux rôles de dynamiteur de styles musicaux de l'histoire récente des musiques dites « actuelles ».

Une légende certes, mais bien vivante. Le samedi 27 mars à 20h30 à la Coupole. Tarifs de 18 à 26 euros.

Réservations : 01 60 34 53 60 et sur
www.scenenationale-senart.com



ASDATH

Association de soutien et de défense des accidentés du travail et des handicapés

Vous êtes accidentés du travail, de la route et de la vie civile, vous êtes malade ou handicapé de naissance ou suite à une maladie, vous rencontrez des difficultés avec vos organismes sociaux, vos assurances, n'attendez pas qu'il soit trop tard. L.A.S.D.A.T.H. vous informe, vous conseille, vous défend. Les renseignements ou conseils qui peuvent vous être donnés lors de ces permanences sont gratuits, une modeste cotisation annuelle ne vous sera demandée que si vous nous confiez la gestion de votre dossier. Venez à notre permanence à la maison de quartier Le Soleil le premier lundi de chaque mois de 14h à 17h.

Pour tous renseignements complémentaires, pour prendre rendez-vous, ou en cas de délais urgents. : 01 60 54 97 52. Bureau ouvert le mardi, jeudi et vendredi de 9h à 12h et de 14h à 18h.

Cyclo Club

33ème Randonnées de Printemps 2010

Le Cyclo Club organise ses Randonnées de Printemps et vous invite à vous dégourdir les jambes. Cette année, elles auront lieu le dimanche 21 mars. Cette manifestation aura lieu au gymnase Cartier avenue Jean Jaurès. Les inscriptions se feront le jour même de 7h à 10h pour la route, et de 8h à 10h pour le VTT, il y aura aussi une Cyclo Découverte avec un départ groupé à 9h ainsi qu'une marche au profit de l'association "Vaincre la Mucoviscidose" dont un départ groupé s'effectuera à 9h. La clôture est à 14h30.

Chacun est invité à rouler à son rythme et à ses envies à travers la campagne seine-et-marnaise. Le circuit routier de 35 km vous emmènera vers les différents villages riverains de la Vallée de l'Yerres, les circuits routiers de 65, 85 et 110 km permettront de découvrir le château fort de Blandy-les-Tours, la collégiale de Champeaux, pour les plus téméraires la ferme briarde traditionnelle d'Echou et le fief des Époisses. Les



vététistes auront deux circuits au choix de 25 et 45 km (lavage possible à l'arrivée). Le point de convivialité se situe au Prieuré de Vernelle. La marche de 15 km se fera en forêt de Sénart. Tombola gratuite à l'arrivée. Cette année le gros lot à gagner est un VTT d'une valeur de 400 euros offert par le magasin de cycles de Combs-la-Ville "La petite Reine de René". Le tirage au sort s'effectuera après la remise des coupes à 12h30 à l'aide d'un bulletin de participation au 33ème Randonnées de Printemps. Le gagnant devra être obligatoirement présent, sinon un autre bulletin sera tiré.

Tarifs : Route et VTT : licencié 3,50 euros ; non licencié 5,50 euros, moins de 18 ans : gratuit / Cyclo-Découverte : gratuit / Marche pour "Vaincre la Mucoviscidose" : licencié 2 euros ; non licencié 4 euros ; moins de 18 ans 1 euro.

Rens. : 09 54 31 78 30
cycloclub.combs@free.fr
<http://cycloclub.combs.free.fr>

Tourosoleil

Une assemblée générale réussie

Quatre vingt dix personnes, réunies le mercredi 10 février à la salle André Malraux, ont délibéré sur les différentes résolutions qui étaient soumises à leur approbation lors de la partie statutaire de l'assemblée, puis ont participé au déjeuner qui la suivait et profité de l'animation qui leur était proposée dans l'après-midi. L'un des principaux sujets abordés lors de cette assemblée était bien évidemment l'organisation du récital que donnera la soprano lyrique Emilie Lordet sur l'invitation de Tourosoleil le vendredi 12 mars 2010 à 21h dans l'église Saint-Vincent de Combs-la-Ville. Au-delà du cercle des adhérents de l'association, cette manifestation est exceptionnellement ouverte à tous les mélomanes de la région. Une billetterie fonctionnera à partir de 20h15 à l'église. Participation aux frais : adultes 8 euros, étudiants et lycéens 4 euros.

Le programme de l'association sera particulièrement chargé dans les semaines qui viennent. Seront en effet proposés à ses membres, le dimanche 11 avril une matinée au théâtre de la Michodière avec la pièce de Sacha Guitry "Désiré" - du 13 au 15 avril un court voyage dans l'Aisne - jeudi 20 mai "les Iriadiades d'Auvers" une journée sur les pas de Van Gogh - du 26 mai au 5 juin, voyage en Italie du Sud autour de Naples et Rome.

Renseignements 01 60 60 86 82,
Mail : tourosoleil@sfr.fr

Club Féminin

L'assemblée générale du Club Féminin s'est tenue le vendredi 22 janvier 2010 à la salle des fêtes André Malraux sous la présidence de Rosette Godefroy. Après lecture des rapports moral (nombre d'adhérents, activités, sorties...) et financier, le renouvellement des membres sortants du conseil d'administration et du bureau, l'après-midi s'est poursuivie de façon festive - un spectacle de magie - autour de petits fours, champagne et jus de fruits. Conformément à ses statuts, le conseil d'administration s'est réuni le mercredi 27 janvier afin d'installer ses nouveaux membres et d'élire son président. La nouvelle présidente est Monique Gidelle (tél. : 09 63 02 46 34 avec répondeur). Une boîte mail sera disponible ultérieurement. Une permanence a lieu le lundi de 10h à 11h à Beausoleil

(2ème étage, salle 202) afin de vous permettre de renouveler votre adhésion 2010, vous inscrire aux sorties et pourquoi pas, nous rejoindre dans les activités que nous proposons. Cette association est la votre, vous avez des idées, des envies, faits-nous en part ! Le programme des sorties pour avril, mai et juin sera envoyé aux adhérents et disponible dans le cahier central de Rencontre (toutes nos sorties et visites se font en compagnie d'un guide conférencier).

Renseignements : 09 63 02 46 34.

Gymnastique

Beau départ pour nos gymnastes combs-la-villaises

La saison est bien enclenchée pour les équipes qui participent aux diverses compétitions et déjà beaucoup de podium ! Aux départementales par équipe, Combs a décroché la médaille d'or et se qualifie pour les régions ! Les finales régionales par équipes se dérouleront à Combs-la-Ville, complexe sportif S. Allende les 13 et 14 mars prochain, n'hésitez pas à venir les encourager ! Pour les individuelles départementales, trois médailles d'or sont remportées par Ghislaine Lavos, Chloé Bonnotte et Axelle Petit, trois médailles d'argent décrochées par Pauline Léopold, Alexia Kleber et Laura Garcia et deux de bronze pour Alison Auvray



et Valentine Dudon. En région, Solène Mourgues décroche une belle première place suivie de Ghislaine Lavos se qualifiant ainsi pour la prochaine étape. Harriett Davito finit également première de sa catégorie ! Saluons également la superbe performance de Laureline Mery, médaille d'or à la poutre et aux barres et Mélina Meluse médaille d'or au saut et au sol ! Bravo à toutes et bon courage pour la suite...

Si vos enfants aussi souhaitent faire de la gym, les inscriptions se font tout au long de l'année, pour tous les niveaux à partir de 2 ans, au gymnase avec possibilité de faire un essai, alors, venez nous voir...

Renseignements : www.cacv-gym.com

Bienvenue aux nouveaux élus

Autour de Guy Geoffroy, l'équipe de TOUS les Combs-la-Villais

Le premier Conseil Communal des Ados de Combs-la-Ville a été élu les 9 et 11 février 2010. Il sera investi officiellement par notre député-maire Guy Geoffroy, le vendredi 12 mars 2010 à 18h30 en mairie. Il est composé de 21 jeunes Combs-la-Villais élus parmi les élèves de 6ème, 5ème et 4ème des collèges de la ville ou scolarisés dans des établissements extérieurs, et ce pour une durée de deux ans.

Le rôle des représentants ne sera pas une tâche facile, car ils devront être à l'écoute des attentes de leurs camarades, ils devront faire un point sur les travaux effectués pendant leur conseil, ils auront des réunions régulièrement, proposeront et

élaboreront des projets qui seront présentés à notre conseil municipal...

Nous les remercions pour leur volontarisme, et leur souhaitons bon courage dans leur toute nouvelle responsabilité.

Autour de Guy Geoffroy, les 27 élus de la majorité municipale.

Des caméras à la place des policiers

Mieux vivre à Combs

Le Parlement vient de voter le triplement du nombre de caméras d'ici 2011. À l'heure où le gouvernement réduit les effectifs des policiers de l'Etat, il demande aux collectivités de cofinancer la généralisation des caméras. Le législateur, probablement gêné par le mot vidéosurveillance qui évoque une possible atteinte à la vie privée, a voulu en changer et parle désormais de vidéoprotection. Tout ceci n'est qu'affaire de sémantique car il s'agit bien de surveillance et non de protection. As-t-on déjà vu une caméra intervenir pour protéger ? Evidemment non. Il s'agit bien de surveiller pour repérer les comportements délinquants dans le but d'orienter les interventions des policiers. Encore faut-il qu'ils soient en nombre suffisant pour agir. Plutôt qu'une police de proximité qui permet d'établir des relations avec les habitants, le gouvernement fait le choix d'un dispositif technique dont aucune étude en France ou à l'étranger n'a démontré une efficacité pour améliorer la prévention et éviter le passage à l'acte. Il contribue à l'élucidation par la police

nationale de faits constatés. Le débat qui doit avoir lieu est celui de l'efficacité d'un dispositif de vidéosurveillance, son utilisation et son financement dans un domaine, celui de la sécurité, qui est éminemment régalién. Il coûte cher en investissement et en fonctionnement. Les réalisations actuelles montrent un faible impact dans les espaces étendus et complexes (rues, places) et une certaine efficacité dans les espaces fermés (parking, galerie commerciale, halls). À Combs, la majorité municipale a fait le choix d'inscrire cet investissement au budget 2010. Souhaitons que les lieux d'installation choisis obéissent à ces critères d'efficacité et que le commissariat du secteur dispose enfin d'un effectif complet pour accompagner ce coûteux investissement si l'on veut que cet investissement participe réellement à l'abaissement de la délinquance.

P. Sainsard, B. Auzanneau, C. Torre, R. Zallio, M.C. Barthès, F. André, M.Reuzé, C.Gauthier. mieuxvivreacombs@laposte.com

Principales délibérations du Conseil municipal du 15 février 2010

- Attribution de subventions aux associations locales pour l'année 2010.
- Tarification de la formation "Prévention et Secours Civiques 1" organisée dans le cadre des activités du Bureau information jeunesse.
- Tarification des activités mises en place dans le cadre du Contrat Educatif Local – Année 2010

Prochain conseil municipal le 22 mars 2010 à 20h



Bon à savoir

Les élections régionales

Les prochaines élections régionales auront lieu les dimanches 14 et 21 mars 2010. La France est divisée en 26 régions, dont 22 régions situées en France métropolitaine et 4 régions en Outre-Mer. Douze listes sont en compétition pour la Région Ile de France. Elles seront départagées selon un système mixte combinant les règles des scrutins majoritaire et proportionnel, en un ou deux tours. Les conseillers régionaux sont élus au scrutin de liste (sans possibilité de panachage ni de modification de bulletin.)

Petit rappel : Pour voter vous devez vous rendre dans votre bureau de vote (indiqué sur votre carte électorale) muni de cette dernière et de votre carte d'identité.

Seuls les nouveaux inscrits ou ceux ayant notifié leur changement d'adresse à Combs-la-Ville recevront une nouvelle carte d'électeur. Pour les autres l'ancienne carte est toujours en vigueur.

Les compétences des régions

Collectivités territoriales de plein exercice depuis 1986, les régions ont vu le champ de leurs compétences s'étendre et se diversifier au fil des lois de décentralisation. Leurs principaux domaines d'intervention sont aujourd'hui le développement économique (aide aux entre-

prises...), la formation professionnelle, et les lycées, l'aménagement du territoire et les transports.

À l'issue du premier tour :

> si une liste obtient la majorité absolue des suffrages exprimés, elle obtient le quart des sièges à pourvoir. Les autres sièges sont réparties à la représentation proportionnelle entre toutes les listes ayant obtenu au moins 5 % des suffrages.

> sinon, il est procédé à un second tour la semaine suivante.

> **Au second tour**, la liste qui arrive en tête obtient un quart des sièges à pourvoir. Les autres sièges sont répartis à la représentation proportionnelle entre les listes ayant obtenu au moins 5 % des suffrages exprimés au second tour.

Bureaux de vote ouverts de 8h à 18h. Tél. : 01 64 13 16 63

< BIENVENUE À

• NK- Nettoyage de véhicules à domicile

Port: 06.07.51.32.01- Téléphone fax au 01.60.60.44.19 - e-mail : nkauser-
vicensnettoyage@orange.fr

• Jean-Pascal Peter, Taxi

(Remplacement de M. Jestin)

Contact au 06.17.80.19.69

Ou par e-mail : jppeter@hotmail.fr

• Céline Vernet

13, rue du verseau

Tél. : 06.16.83.10.65

Contact : vernet.remi@neuf.fr

Activité : Réflexologie plantaire

(massages de zones spécifiques des pieds pour un moment de détente profonde et de bien être)

• Au Père Pétrin

Ouverture le 15 février 2010

23, avenue de Quincy

01.60.60.24.67

Activité : Boulangerie, pains au levain

• Erratum annuaire municipal p.110

Le Docteur Anne-Lise Castan est orthodontiste

112 rue Sommeville

Tél. : 01 60 60 80 80

Etat-civil

NAISSANCES :

MÉLINA OUAQTUF, MÉLISSA ALAOU, MALLORY ET MAHÉLANN DA COSTA, ALYSSA FREITAS, TRISTAN HEBERT, EMY-LIZ BÉNUFFÉ, LÉA NOCERA, SARAH PELLISSIER, MEHDI MARANE, LIANA SAKONDA, EWEN HÉBERT.

MARIAGES :

NAMORY KEITA ET SAÏDA KACI

FÉLIX SOPIOT ET PRISCILLA GREMBE

JÉRÔME RANDAZZO ET CAROLINE PESCHARD

DÉCÈS :

GÉRARD GUICHARD (57 ANS)

JACQUES FALCONNIER (58 ANS)

ALICE GARD (95 ANS)

HENRIETTE SAYNSCHÉ VEUVE HIVERNET (97 ANS)

JEAN-LOUIS QUISSERNE (60 ANS)

MICHEL PAYONNE (82 ANS)

CLAUDINE MOKOKO (37 ANS)

ROBERT GUILLLOUX (73 ANS)

Informations mairie

Horaires d'ouverture de l'accueil de la mairie :

8h45-11h45 / 14h-17h du
lundi au vendredi

8h45-11h45 le samedi

Adresse :

Place de l'Hôtel de Ville
77 385 Combs-la-Ville Cedex
Tél. : 01 64 13 16 00

www.combs-la-ville.fr



Services de garde

Médecins Deux services de garde de médecins généralistes fonctionnent la nuit (de 19h à 7h) et les dimanches et jours fériés en l'absence de votre médecin traitant : Médecins d'Urgence 77 au 0 825 826 505 et SOS Médecins au 0 820 077 505.

Pharmacies Les pharmaciens de Combs-la-Ville assurent une permanence tous les lundis matins à tour de rôle. La liste est affichée sur leurs vitrines.

bloc-notes mars 2010

Portes ouvertes au lycée Prévert

Le Lycée Professionnel Jacques Prévert organise ses portes ouvertes **le samedi 27 mars 2010 de 9h à 13h.**

Il propose les filières suivantes :

- > CAP et BAC pro. maintenance des véhicules et des matériels (option motocycles ou option parcs et jardin)
- > BAC Pro. Electrotechnique Energie, Equipements communicants
- > BAC Pro. Systèmes Electroniques Numériques (options Electronique industrielle Embarquée ou Télécommunications et Réseaux)
- > BAC Pro. Métiers de services administratifs (secrétariat et comptabilité).

Lycée Prévert - 7 avenue J. Jaurès